

PROJET OCF-PATERNITÉ RAPPORT D'ÉVALUATION 2011-2015

Carl Lacharité

*Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille
Université du Québec à Trois-Rivières*

Luc Ferland, Jean-Pierre Lambert, Mario Bonin et Raymond Villeneuve
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)

Novembre 2015

Projet OCF-Paternité : rapport d'évaluation 2011-2015

Carl Lacharité, Luc Ferland, Jean-Pierre Lambert, Mario Bonin et Raymond Villeneuve

La reproduction de ce document est autorisée dans la mesure où la source est mentionnée de la manière suivante :

Lacharité, C., Ferland, L., Lambert, J.P., Bonin, M., Villeneuve, R. (2015). *Le projet OCF-Paternité : rapport d'évaluation 2011-2015*. Montréal : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité. [<http://ocf.rvpaternite.org>]

Remerciements

L'équipe du projet OCF-Paternité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce document. Il s'agit évidemment des personnes qui ont accepté volontairement de participer aux diverses activités de collecte de données auprès des organismes. . Également, nous souhaitons souligner la contribution de Lyne Chabot, agente de recherche, pour son travail de compilation et d'analyse au cours des deux premières années du projet. Un merci tout particulier à Donald Baillargeon, du ministère de la Famille, pour sa lecture attentive et ses commentaires à propos d'une version préliminaire du texte.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
CONTEXTE DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION	2
ARCHITECTURE DU PROJET OCF-PATERNITÉ.....	3
LE QUI ET QUOI LE DU PROJET OCF-PATERNITÉ.....	4
QUE DONNE LE PROJET OCF-PATERNITÉ?	6
LA CONSOLIDATION DES PRATIQUES AUPRÈS DES PÈRES EN OCF ET DE LEUR PLACE DANS CES ORGANISMES.....	7
<i>Adaptation des pratiques dans les OCF</i>	7
<i>Intégration des pères dans les OCF</i>	9
LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE AUTOUR DES PÈRES	10
LA NÉCESSITÉ D'UN FINANCEMENT SPÉCIFIQUE VISANT À SOUTENIR LES OCF DANS LEUR ACTION AUPRÈS DES PÈRES.....	12
CONCLUSION	13
ANNEXE 1 – RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DE LA SECONDE COHORTE D'OCF AYANT PARTICIPÉ AU PROJET OCF-PATERNITÉ	15
INTRODUCTION	16
ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	16
<i>Participants</i>	16
<i>Collecte de données</i>	18
<i>Déroulement</i>	20
RÉSULTATS.....	20
<i>Caractéristiques des actions posées auprès des OCF</i>	20
<i>Types d'action auprès des pères mis en œuvre par les OCF</i>	22
<i>Influence du projet OCF-Paternité sur les pratiques auprès des pères en OCF</i>	23
<i>Lien entre l'exposition et l'impact perçu du projet OCF-Paternité et le financement du ministère de la Famille</i>	25
ANNEXE 2 – RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LA CONCERTATION AUTOUR DES PÈRES DANS LE PROJET OCF-PATERNITÉ	27
INTRODUCTION	28
ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	28
<i>Participants</i>	28
<i>Collecte de données</i>	28
<i>Déroulement</i>	28
RÉSULTATS.....	29

<i>La capacité à se concerter autour des pères avec d'autres organismes locaux ou régionaux</i>	29
<i>Une plus grande inclusion des pères à l'intérieur de la structure et des activités régulières des organismes</i>	30
<i>L'adaptation des pratiques auprès des familles tenant compte de la réalité des pères et le développement de stratégies et d'outils novateurs pour rejoindre et intervenir auprès des pères</i>	30
<i>Précision ou ajout d'objectifs pour les pères au sein du groupe d'organismes</i>	31
<i>La réalisation d'activités communes favorisant la paternité au sein du regroupement</i>	31
<i>La planification des interventions en lien avec la paternité</i>	31
ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE DU SONDAGE AUPRÈS DE LA SECONDE COHORTE D'OCF DU PROJET OCF-PATERNITÉ	33
ANNEXE 4 – QUESTIONNAIRE SUR LA CONCERTATION AUTOUR DES PÈRES DANS LE CADRE DU PROJET OCF-PATERNITÉ	55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Diversité des fonctions occupées par les participants au projet OCF-Paternité (information compilée lors des deux premières années d'opération du projet)	p. 4
-----------	---	------

Annexe 1

Tableau 1.1	Régions couvertes par les OCF composant la seconde cohorte	p. 17
Tableau 1.2	Caractéristiques des OCF de la seconde cohorte	p. 18
Tableau 1.3	Description des indices globaux utilisés dans les analyses	p. 20
Tableau 1.4	Exposition des OCF aux diverses activités composant le projet OCF-Paternité	p. 21
Tableau 1.5	Catégorisation des objectifs touchant les pères dans le plan d'action ou la programmation annuels des OCF	p. 23
Tableau 1.6	Perception de l'impact du projet OCF-Paternité sur les pratiques auprès des pères en OCF	p. 24

Annexe 2

Tableau 2.1	Impact du projet OCF-paternité sur la concertation sous-régionale ou régionale autour des pères dans 10 régions du Québec	p. 29
-------------	---	-------

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Principaux éléments du modèle logique du projet OCF-Paternité	p. 5
----------	---	------

Annexe 2

Figure 1.1	Exposition aux activités du projet OCF-Paternité en fonction du fait d'avoir été financé ou non par le ministère de la Famille	p. 26
Figure 1.2	Impact perçu du projet OCF-Paternité en fonction du fait d'avoir été financé ou non par le ministère de la Famille	p. 26

SOMMAIRE

Le présent document a comme objectif général de décrire l'ensemble des actions posées à l'intérieur du projet OCF-Paternité depuis son amorce en 2011 afin de montrer l'ampleur qu'il a prise au cours des quatre dernières années et ses effets sur les organismes communautaires Famille (OCF). Il s'articule autour de trois grandes questions :

- Quels sont les principaux éléments qui caractérisent le projet OCF-Paternité?
- Quelles sont les principales caractéristiques des organismes auprès desquels il a été réalisé et des activités auxquelles ils ont participé?
- Quelles sont les retombées du projet en termes de l'influence qu'il a pu avoir sur la production d'actions impliquant les pères et la paternité dans les OCF et sur la concertation entre eux et leurs partenaires intersectoriels?

L'évaluation du projet OCF-Paternité permet de dégager six constats :

- 1) le projet réussit très bien à agir autant sur les attitudes à l'égard des pères des personnes qui œuvrent en OCF que sur leurs habiletés d'intervention;
- 2) il contribue à stimuler la création et la mise en œuvre d'activités directes et indirectes auprès des pères;
- 3) il réussit à accroître l'inclusion des pères dans les OCF, mais il est plus difficile d'agir sur leur structure organisationnelle et la mise en place d'actions pérennes en raison d'obstacles sur lesquelles le projet et les OCF ont plus ou moins de contrôle;
- 4) la stratégie ministérielle de concertation sous-régionale et régionale d'OCF autour du thème de la paternité semble avoir été profitable;
- 5) le projet OCF-Paternité soutient la mise en place d'un large réseau d'organisations de services autour des OCF;
- 6) le financement ciblé visant à encourager des initiatives de soutien à l'engagement paternel au Québec s'avère un levier essentiel pour permettre aux organismes d'adapter leurs pratiques, d'inclure les pères dans leurs activités et de favoriser la concertation sous-régionale et régionale.

CONTEXTE DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Le projet OCF-Paternité a amorcé sa mise en œuvre en février 2011 et son financement a pris fin en février 2015. Une évaluation de l'implantation du projet a été effectuée à l'automne 2012¹ et une évaluation des effets auprès d'une première cohorte d'organismes communautaires Famille a été réalisée qui couvrait les activités du projet entre avril 2011 et juin 2013².

Le présent rapport a comme objectif général de décrire l'ensemble des actions posées à l'intérieur du projet depuis son amorce en 2011 afin de montrer l'ampleur qu'il a pris au cours des quatre dernières années. Il a donc comme premier objectif spécifique de reprendre les principaux éléments apparaissant dans les documents mentionnés dans le paragraphe précédent pour en faire une synthèse et dégager un portrait global de la réalisation du projet OCF-Paternité. Il a aussi comme second objectif spécifique de faire le point sur les effets du projet. À une première collecte de données auprès d'une cohorte de 26 OCF s'est ajoutée une seconde cohorte de 39 OCF³ qui ont été sondés entre octobre 2014 et février 2015 ainsi que des informations sur la concertation intersectorielle recueillies auprès de partenaires des OCF ayant participé au projet. Le présent rapport vise donc à intégrer l'ensemble de ces résultats pour dégager des constats qui suggèrent des lignes de force du projet OCF-Paternité et mettent en évidence ses limites. En résumé, ce rapport d'évaluation s'articule autour de trois grandes questions :

1. Quels sont les principaux éléments qui caractérisent le projet OCF-Paternité?
2. Quelles sont les principales caractéristiques des organismes auprès desquels il a été implanté et des activités auxquelles ils ont participé?
3. Quelles sont les retombées du projet en termes de l'influence qu'il a pu avoir sur la production d'actions impliquant les pères et la paternité dans les OCF et sur la concertation entre eux et leurs partenaires intersectoriels?

D'entrée de jeu, nous rappelons que le projet OCF-Paternité s'inscrit dans le *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2011-2015*. Dans le cadre de ce plan, le ministère de la Famille a créé le Programme de soutien à des actions en matière d'engagement des pères, mis en œuvre entre 2012 et 2015. Étaient admissibles au programme les organismes reconnus comme organismes communautaires Famille (OCF) par le Ministère ainsi que les regroupements nationaux reconnus par le Ministère et comptant un nombre important d'OCF parmi leurs membres. Dans ce contexte, l'évaluation prend donc en compte les deux objectifs généraux du programme, à savoir :

- Favoriser la réalisation d'actions régionales ou locales qui contribuent à un engagement accru des pères dans leur famille;
- Favoriser l'adaptation des pratiques des OCF afin de permettre une meilleure intégration des réalités paternelles dans leur offre de service.

¹ Ferland, L., Chabot, L., Lambert, J.-P., Lacharité, C., Villeneuve, R. (2012). *La paternité au cœur des organismes communautaires Famille (OCF) au Québec : Évaluation de l'implantation du projet OCF-Paternité en 2011-2012*. Rapport de recherche présenté au Ministère de la famille.

² Lacharité, C., Ferland, L., Lambert, J.P., Villeneuve, R. (2014). *Le projet OCF-Paternité 2011-2013 : Évaluation des effets préliminaires*. Montréal : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité.

³ Cette cohorte de 39 OCF regroupe 20 organismes qui ont participé au premier sondage (environ un an auparavant) et qui ont poursuivi en 2013-2014 leur participation à des activités du projet OCF-Paternité et 19 « nouveaux » organismes qui sont entrés dans le projet en 2013-2014.

ARCHITECTURE DU PROJET OCF-PATERNITÉ

Le projet OCF-Paternité repose sur une analyse du contexte sociopolitique de la place des pères et de la paternité dans la vie quotidienne des familles, mais également dans les actions des organisations de services de soutien à la famille et au développement des enfants. Les principaux problèmes et les défis qui constituent les déclencheurs de cette initiative sont :

- Les nouvelles réalités psychologiques, sociales et culturelles qui émergent de l'évolution et la transformation de la famille et du rôle du père dans la société québécoise;
- La présence soutenue d'inégalités entre les femmes et les hommes dans la sphère familiale autant que dans celle du travail;
- Le fait, même s'il est souvent méconnu, que la conciliation famille-travail est un enjeu qui touche autant les pères que les mères;
- Le constat de la faible présence et participation des pères dans les organisations de soutien à la parentalité et au développement des enfants;
- Le constat de la faible offre de services destinés spécifiquement aux pères.

Ces phénomènes génèrent un ensemble de besoins à combler qui, globalement, représente la raison d'être du projet OCF-Paternité :

- Valoriser le rôle de père et de figure paternelle dans les communautés et les organisations de services;
- Sensibiliser les acteurs sociaux et professionnels à l'importance de l'engagement paternel pour le bien-être et le développement des enfants;
- Conscientiser les acteurs sociaux et professionnels à la coparentalité et à la nécessité d'aider activement les pères et les mères à relever les défis quotidiens que l'exercice conjoint et coordonné de la parentalité représente à l'intérieur des familles d'aujourd'hui;
- Adapter, créer et développer des actions et des services spécifiques auprès des pères.

Le projet OCF-Paternité a choisi de mettre l'accent sur les organismes communautaires Famille (OCF) pour deux raisons. La première raison s'appuie sur l'intérêt manifeste des acteurs de ce secteur et de la principale fédération qui les regroupe et les représente – la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) – pour les enjeux sous-jacents à la paternité et à la place des pères. En effet, il existe un réel appétit de plusieurs organismes communautaires Famille pour la question de l'engagement paternel et ces OCF ont développé des activités auprès des pères et mis en relief la pertinence de faire évoluer les pratiques dans ce secteur afin de mieux atteindre cet objectif sur leur territoire. La seconde raison est la disponibilité du programme de financement du ministère de la Famille dédié principalement aux OCF pour que ceux-ci conçoivent et réalisent, en groupe ou individuellement, des projets d'actions spécifiquement axés sur la paternité. Le RVP a aussi bénéficié d'une aide financière de ce programme, pour promouvoir, soutenir, accompagner et évaluer l'engagement des OCF envers les pères. C'est la conjonction de ces deux aspects qui a constitué la bougie d'allumage du projet OCF-Paternité. Un troisième aspect est venu s'ajouter aux deux premiers : l'intention d'évaluer l'implantation du projet et ses effets sur les OCF. Par conséquent, le projet OCF-Paternité résulte d'un partenariat entre le Regroupement pour la valorisation de la paternité

(RVP), la FQOCF et le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF).

La Figure 1 (page 5) présente les principaux éléments qui constituent le modèle logique du projet OCF-Paternité : ses buts, ses composantes et les activités qui y sont reliés, son groupe cible ainsi que ses objectifs spécifiques en termes d'effets (court terme) et d'impacts (long terme).

LE QUI ET QUOI LE DU PROJET OCF-PATERNITÉ

Qui a été touché par le projet OCF-Paternité?

Le public cible étant les organismes communautaires Famille, le projet a réussi à rejoindre une portion substantielle des OCF au Québec. C'est 137 OCF dont les travailleurs et travailleuses ont participé à au moins une activité faisant partie de la programmation du projet. Ce nombre représente un peu plus de la moitié des 262 organismes reconnus comme OCF par le Ministère. Il est important aussi de noter que les 17 régions du Québec ont été couvertes. Une partie de ces OCF a été touchée dans le cadre d'activités offertes à un groupe d'organismes (incluant d'autres OCF et d'autres organisations de services). Parmi ces regroupements d'organismes, on retrouve quatre (4) regroupements provinciaux, 12 regroupements régionaux (dont six ont été mis en action par les activités des OCF financés par le Programme de soutien à des actions en matière d'engagement des pères du Ministère de la Famille) et 21 regroupements sous régionaux (dont cinq ont été mis en action par le même programme).

Les caractéristiques des participants aux diverses activités du projet OCF-Paternité ont été systématiquement compilées lors des deux premières années (lors de l'évaluation d'implantation). Ces données sont donc partielles, mais elles fournissent un autre indicateur de l'ampleur de la mobilisation que le projet a suscitée. Ainsi, au cours de ces deux années, 1231 personnes ont été touchées par le projet; 72% d'entre elles sont des femmes. Le tableau 1 présente la répartition de ces personnes selon leur fonction. La majorité des participants ont été des travailleurs/travailleuses en contact direct avec des familles. Le personnel de direction d'organisme représente environ le quart des participants.

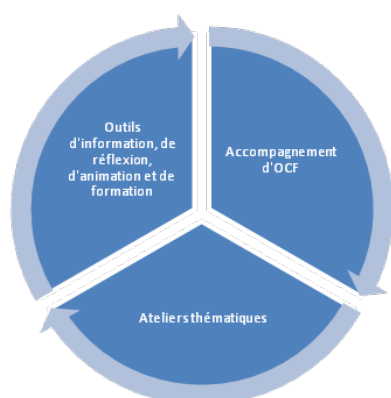
Tableau 1 – Diversité des fonctions occupées par les participants au projet OCF-Paternité (information compilée lors des deux premières années d'implantation du projet)

Fonction	Nbr de personnes	%
Coordonnatrices – directrices d'organisme	294	24
Travailleuses/travailleurs	734	60
Bénévoles	60	5
Pères	63	5
Coordination de regroupement	80	6
	1231	100

BUTS

- S'assurer que, dans les OCF et leur réseau de partenaires, les mères et les pères soient considérés comme ayant un rôle essentiel à jouer auprès de leurs enfants, et ce, dès la conception
- S'assurer que, au sein des OCF et de leur réseau de partenaires, la contribution distinctive de la mère et du père au bien-être et au développement de l'enfant soit reconnue, respectée et valorisée
- S'assurer que, dans les OCF et leur réseau de partenaires, les activités de soutien au rôle parental soient adaptées de manière à répondre aux besoins spécifiques de chacun des parents et aux défis posés par le partage des responsabilités entre eux (coparentalité)
- S'assurer que les OCF et leur réseau de partenaires fassent la promotion de comportements égalitaires dans la famille

COMPOSANTES



GROUPE-CIBLE

- Directrices/Directeurs et Coordonatrices/Coordonateurs d'OCF
- Travailleuses et travailleurs d'OCF
- Membres du conseil d'administration d'un OCF
- Bénévoles œuvrant en OCF
- Partenaires locaux/régionaux d'OCF (autres OCF, CSSS, CJ, CPE, etc.)

ACTIVITÉS

Accompagnement d'OCF :

- Établissement d'alliance personnalisée entre les agents du projet et les participants dans les OCF
- Rencontres sur le terrain avec des personnes œuvrant en OCF pour faire l'analyse des besoins en lien avec l'inclusion des pères et la planification des actions, le suivi et coaching
- Ateliers de soutien à l'intégration des pères à l'intérieur des OCF (avec le personnel, les administrateurs et les bénévoles) et à l'intérieur de tables de concertation

Ateliers thématiques :

- Ateliers thématiques locaux/régionaux avec les OCF et leur réseau de partenaires en fonction de besoins particuliers exprimés
- Atelier thématiques nationaux dans le cadre de la Su-Père Conférence et de la rencontre nationale de la FQOCF

Outils :

- Développement et diffusion de documents visant :
 - à informer le personnel, les administrateurs et les bénévoles d'OCF sur le rôle du père dans le développement de l'enfant, sur les principes d'intervention auprès des pères, etc.
 - à soutenir la réflexion individuelle et collective et l'analyse de la situation particulière d'un OCF ou d'un réseau de partenaires en ce qui concerne la place des pères et les actions auprès d'eux
 - à soutenir l'animation de rencontres (par exemple, réunion d'équipe, réunion avec des partenaires, etc.) autour de la question de la place des pères et des actions auprès d'eux

OBJECTIFS LIÉS AUX EFFETS DU PROJET

Adapter les pratiques en OCF :

- Augmenter l'évocation du père, de la paternité, de la relation père-enfant et de la coparentalité dans la planification et l'organisation des activités à l'intérieur des OCF
- Augmenter l'utilisation d'un langage sensible au père, à la paternité, à la relation père-enfant et à la coparentalité dans les communications officielles des OCF
- Augmenter la reconnaissance du père, de la paternité, de la relation père-enfant et de la coparentalité dans les activités où des pères ne participent pas directement à l'intérieur des OCF
- Acquérir des habiletés spécifiques, chez les personnes œuvrant en OCF, liées à des thématiques particulières touchant le père, la paternité, la relation père-enfant et la coparentalité
- Favoriser un engagement collectif entre OCF et leurs partenaires sur un même territoire local ou régional autour des thématiques du père, de la paternité, de la relation père-enfant et de la coparentalité

Intégrer les pères dans les OCF :

- Augmenter la participation des pères dans les activités générales et spécifiques offertes par les OCF
- Augmenter la représentation des pères aux structures de gouvernance des OCF
- Augmenter la représentation des pères à l'intérieur des équipes de travail dans les OCF

IMPACTS

- Créer des environnements sociaux favorables au père, à la paternité, à la relation père-enfant et à la coparentalité
- Améliorer le soutien formel et informel que les pères reçoivent dans l'exercice de leur rôle auprès de leurs enfants et à l'intérieur de leur famille
- Reconnaître les bienfaits de l'engagement paternel sur les enfants, les mères et les pères eux-mêmes
- Développer des politiques publiques qui intègrent mieux la réalité paternelle et coparentale
- Promouvoir des attitudes et des comportements égalitaires entre les femmes et les hommes dans la production du développement et du bien-être des enfants
- Soutenir l'équité dans la contribution des femmes et des hommes à la vie des enfants et réduire la sur-responsabilisation des femmes et la sous-responsabilisation des hommes face aux au développement et au bien-être des enfants là où ces manifestations se produisent

Figure 1 – Principaux éléments du modèle logique du projet OCF-Paternité

Quelles sont les activités qui ont été réalisées dans le cadre du projet OCF-Paternité?

Des données détaillées sur les activités réalisées ont aussi été compilées pour les quatre années d'opération du projet (2011-2015). Au cours de cette période, un nombre de 339 ateliers et 205 entretiens avec les responsables d'OCF ou des représentants de leurs partenaires locaux ou régionaux ont été réalisés. Lorsque l'on croise le nombre de personnes et le nombre d'activités réalisées, on obtient un nombre de présences. Le projet OCF-Paternité a généré 2221 présences, 68% sont celles de personnes qui œuvrent en OCF et le reste (32%), celles de personnes œuvrant dans des organisations qui sont des partenaires des OCF. Les personnes-ressources du projet OCF-Paternité ont participé également à 17 événements spéciaux : conférences de presse, conférences, animation dans un colloque d'un regroupement autre que ceux prévus au départ, etc. Même si une compilation aussi détaillée n'a pas été effectuée pour la seconde moitié de la mise en œuvre du projet OCF-Paternité, il est plausible de penser que le rythme s'est maintenu.

QUE DONNE LE PROJET OCF-PATERNITÉ?

Les constats présentés dans cette section s'appuient sur deux sources d'information. En premier lieu, les maîtres d'œuvre du projet OCF-Paternité ont tenu à jour l'ensemble des actions qu'ils ont posées auprès des OCF et de leurs partenaires locaux/régionaux tout au long du projet. En particulier, lors des ateliers, les intervenants du projet OCF-Paternité ont invité les participants à fournir du contenu écrit sous forme de courtes réponses à des questions soulevées lors de l'animation. Ils ont également noté plusieurs commentaires et expressions fournis spontanément par les participants au cours de ces activités. Par conséquent, cette démarche a permis de produire une description d'une grande richesse des points de vue et des pratiques des participants ainsi que de leur évolution d'une activité à l'autre dans un même groupe de participants. Ces acteurs du projet sont donc considérés comme étant des informateurs-clés dont les observations peuvent servir à répondre aux questions d'évaluation. Les réunions régulières du comité de pilotage du projet (4 à 5 par année), de même que les comptes rendus de celles-ci, ont permis de garder des traces de ces observations. Des rencontres visant à faire un bilan annuel ont servi aussi de démarche de réflexion sur les effets du projet à partir des observations qu'ont pu faire les intervenants responsables de sa mise en œuvre.

En second lieu, une enquête par sondage a été réalisée. Deux collectes de données ont été réalisées à environ un an d'intervalle l'une de l'autre. La première collecte a eu lieu entre novembre 2013 et janvier 2014 auprès d'une cohorte de 26 organismes communautaires Famille ayant participé au projet OCF-Paternité dans les 12-18 mois qui précédaient. Les résultats de l'analyse des données de cette cohorte ont été présentés dans un autre document⁴. Une seconde collecte de données a été réalisée entre novembre 2014 et février 2015. Celle-ci a porté sur une seconde cohorte de 39 OCF (dont 20 d'entre eux avaient participé au premier sondage tout en poursuivant leur participation au projet et 19 autres organismes qui sont entrés dans l'année précédant le second sondage)⁵. Aux données du sondage auprès des OCF s'est ajouté un sondage auprès de personnes responsables de groupes d'organismes sur leur

⁴ Lacharité, C., Ferland, L., Lambert, J.P., Villeneuve, R. (2014). *Le projet OCF-Paternité 2011-2013 : Évaluation des effets préliminaires*. Montréal : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité.

⁵ Un peu moins de 30% des 137 OCF ayant été touché par le projet OCF-Paternité ont donc participé à l'enquête par sondage, ce qui constitue un échantillon acceptable nous permettant de faire des généralisations.

territoire. Il a rejoint 20 regroupements locaux ou régionaux d'organisations de services (des OCF et leurs partenaires – CISSS/CIUSSS, CPE, autres organismes communautaires, etc.) ayant participé aux activités du projet⁶. Les résultats détaillés de l'analyse de ces données fournies par le sondage auprès des 39 OCF sont présentés à l'annexe 1 et ceux du sondage auprès des 20 regroupements d'organismes le sont à l'annexe 2 du présent document.

L'intégration des résultats tirés de ces deux sources d'information de même que leur synthèse sous forme de constats généraux sont articulées ici autour de trois axes :

1. La consolidation des pratiques auprès des pères en OCF et de leur place dans ces organismes;
2. La concertation locale et régionale autour des pères;
3. La nécessité d'un financement spécifique visant à soutenir les OCF dans leurs actions auprès des pères.

LA CONSOLIDATION DES PRATIQUES AUPRÈS DES PÈRES EN OCF ET DE LEUR PLACE DANS CES ORGANISMES

Adaptation des pratiques dans les OCF

Constat général #1 : le projet réussit très bien à agir autant sur les attitudes à l'égard des pères que sur les habiletés d'intervention des personnes qui œuvrent en OCF.

Un premier constat concerne la première cible sur laquelle le projet OCF-Paternité cherche à agir, c'est-à-dire l'adaptation des pratiques des acteurs des OCF au Québec. Les indicateurs sur lesquels s'appuie ce constat sont les suivants :

- Dans la plupart des OCF ayant participé aux activités du projet OCF-Paternité, il y a une *mobilisation* de l'ensemble de l'équipe autour de l'importance du rôle du père dans la famille.
- On observe une augmentation généralisée de *l'intérêt* des OCF pour agir auprès des pères parce que ces derniers sont reconnus comme des acteurs incontournables de l'espace familial.
- Cette *mobilisation* et cet *intérêt* semblent reposer principalement sur l'adoption d'une perspective « familiale » de l'engagement paternel dont le projet OCF-Paternité constitue une opérationnalisation. Ainsi, plusieurs des personnes qui œuvrent en OCF semblent avoir évolué vers une compréhension plus large et consolidée du fait que :
 - o la paternité est située au cœur de la vie familiale (tout comme l'est la maternité) et au cœur de la mission des OCF (tout comme l'est la maternité);
 - o la paternité ne pouvant pas être conçue comme un fait isolé du reste de la famille, elle ne peut non plus être considérée comme une cible d'action compartimentée du reste des activités de l'OCF.

⁶ En considérant que le projet OCF-Paternité a rejoint 35 regroupements, le taux de participation à ce volet de l'enquête est donc de 57%, ce qui plus qu'acceptable.

- Les personnes qui œuvrent en OCF rapportent que, suite à la participation aux activités du projet OCF-Paternité, l'intervention auprès des pères devient plus réaliste, praticable, abordable et concrète. Ainsi, on note les éléments suivants :
 - Il y a une augmentation de la sensibilité des travailleuses ou bénévoles féminines en OCF face aux attitudes et comportements des pères qui fréquentent leur organisme. Ainsi, plusieurs travailleuses en OCF ayant participé aux activités du projet rapportent des changements sur le plan personnel qui transforment le regard qu'elles posent sur les pères (*« je ne vois plus les pères de la même façon »* dira l'une d'entre elles) et cela s'applique aussi à leur propre père ou au père de leurs enfants.
 - Chez les travailleurs ou bénévoles masculins, il y a une attitude plus affirmée du rôle qu'ils peuvent jouer auprès des pères dans leur OCF. D'une part, pour ceux qui ont des enfants, les activités du projet OCF-Paternité semblent les confirmer dans leur rôle de père, ce qui donne de la valeur à leur expérience personnelle dans le cadre de leur travail d'intervenant. D'autre part, ils se sentent validés et mieux soutenus par leur équipe de travail composée principalement de collègues féminines.
 - La paternité devient une affaire de l'organisme et non uniquement d'un intervenant en particulier ou d'un groupe d'intervenants connexes (par exemple, comité de pères);
 - Le développement d'un langage commun autour de la paternité à l'intérieur de l'équipe de travailleuses et de travailleurs;
- Le projet OCF-Paternité semble permettre aux personnes qui œuvrent en OCF de mieux structurer la réflexion de l'organisme à propos de cibles d'action⁷ qui tiennent compte des pères. En particulier, on observe les aspects suivants :
 - Il y a une plus grande diversité des cibles d'action sur lesquelles l'organisme peut agir pour rejoindre les pères;
 - Il y a une utilisation plus systématique de la notion de coparentalité en vue de soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère familiale;
 - Il y a une prise de recul par rapport à des conceptions rigides dans la manière de rejoindre les pères telles que croire que des stratégies pour rejoindre et travailler avec les mères sont aussi efficaces avec les pères ou, à l'opposé, croire qu'il n'y a que des hommes/pères pour pouvoir rejoindre et travailler avec des pères).
- Certaines caractéristiques du projet OCF-Paternité viennent moduler les effets décrits plus haut :
 - Ces effets semblent plus importants lorsque les activités ont lieu à l'intérieur de l'organisme et que c'est l'ensemble de l'équipe d'un OCF qui participe aux activités proposées. Comparativement, la portée de ces activités est moins grande (même si elle demeure significative) lorsque seulement certaines personnes de l'organisme y participent sur une base individuelle (par exemple,

⁷ Il s'agit ici des cinq cibles d'action auprès des pères qui structurent le contenu des ateliers du projet OCF-Paternité : 1) la mise en valeur de l'organisation actuelle des activités dans l'OCF, 2) l'adaptation aux réalités des pères, 3) l'élaboration d'activités spécifiques pour les pères, 4) la participation des pères à la vie associative et au milieu de vie dans l'OCF et 5) la promotion de la paternité dans l'OCF et dans sa communauté.

un atelier donné dans le cadre d'un regroupement régional ou lors d'une rencontre provinciale);

- O Ces effets ne semblent pas nécessiter une exposition maximale aux activités du projet OCF-Paternité. Le projet OCF-Paternité comporte une offre d'une quinzaine d'activités (accompagnement direct par les intervenants du projet et ateliers sur divers thèmes). Il est possible de constater qu'il n'est pas nécessaire qu'un OCF participe à l'ensemble des activités pour que le projet ait un impact sur l'adaptation des pratiques. On observe ici un effet de seuil. Par contre, les organismes qui décident de poursuivre leur participation au-delà de ce seuil le font pour approfondir ces pratiques ou simplement pour maintenir le cap sur des orientations qu'ils ont prises.

Constat général #2 : le projet contribue à stimuler la création et la mise en œuvre d'activités directes et indirectes⁸ auprès des pères.

Un premier constat met en évidence le rôle que le projet OCF-Paternité a joué dans l'augmentation du nombre d'activités touchant les pères et la paternité dans les OCF. Ce constat repose sur les éléments suivants :

- La plupart des OCF ayant participé au projet ont créé des activités concernant les pères et plusieurs autres ont revu leur offre d'activités à la lumière des principes qui ont été abordés dans les ateliers et rencontres avec les intervenants du projet OCF-Paternité (par exemple, en ce qui a trait à leurs stratégies pour rejoindre des pères). Il en résulte globalement un accroissement du nombre et de la diversité des activités offertes aux pères dans le secteur de l'action communautaire. Partant de ce constat, il est justifié de penser que les OCF ont rejoints et touchés un nombre substantiel de « nouveaux » pères, des pères qui n'étaient pas touchés auparavant, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.
- La programmation, le plan d'action et le rapport annuel des OCF comportent plus d'objectifs et d'activités touchant directement les pères.

Intégration des pères dans les OCF

Constat général #3 : le projet OCF-Paternité réussit à accroître l'inclusion des pères dans les OCF, mais il est plus difficile d'agir sur la structure organisationnelle de l'organisme et la mise en place d'actions pérennes en raison d'obstacles sur lesquelles le projet et les OCF ont plus ou moins de contrôle.

⁸ Par activités directes, on entend des activités qui impliquent la participation de pères (par exemple, des activités pères-enfants, activités entre pères, activités familiales inclusives). Par activités indirectes, on entend des activités que l'organisme réalise avec d'autres personnes que les pères, mais qui portent sur le thème de la paternité ou le père (par exemple, des activités avec des mères ou des enfants où le père est évoqué, activités de promotion de la paternité dans la communauté).

La seconde cible du projet OCF-Paternité est de favoriser l'inclusion des pères à l'intérieur de la structure organisationnelle des OCF. En effet, ces organismes reposent sur la participation des parents de la communauté à divers niveaux (par exemple, conseil d'administration, comités de travail, équipe de bénévoles, équipe de travail). Une augmentation de la présence d'hommes/pères dans les OCF peut être observée à travers certains indicateurs :

- Près des trois quarts des OCF ayant participé au projet OCF-Paternité rapportent avoir identifié un porteur de dossier (la plupart du temps, un employé masculin) sur la question des pères dans l'organisme.
- Près de 50% des OCF ont mis en place des moyens concrets pour s'assurer de la présence de personnel masculin (salarié ou bénévole) dans l'équipe de travail de l'organisme.
- Parmi les OCF ayant été en contact avec l'équipe du projet OCF-Paternité, on observe des écarts importants à l'égard de l'inclusion des pères; certains organismes en sont à leur début dans cette démarche, tandis que d'autres ont des années d'expérience sur ce plan. Parmi les OCF qui se situent aux premières étapes de cette démarche d'inclusion, le projet semble permettre à leurs travailleuses et travailleurs de prendre conscience que les pères sont plus présents qu'ils le pensent dans leur organisme.
- La préoccupation de l'inclusion des pères dans l'organisme repose souvent sur les épaules d'une personne. Toutefois, dans plusieurs organismes, on observe que cette préoccupation se maintient même lorsqu'il y a un roulement de personnel.
- Cette prise de conscience de la part de l'équipe d'un OCF contribue généralement à soutenir une intention stratégique de rejoindre et d'inclure davantage les pères.
- Il faut toutefois noter que la question de l'inclusion des pères et la mise en place d'une offre d'activités pour ces derniers demeurent des dimensions organisationnelles fragiles dans la plupart des OCF. Cela peut s'expliquer notamment en raison du faible niveau de financement de base des OCF et en raison de la culture organisationnelle qui peut s'avérer difficile à transformer (par exemple, seulement le tiers des organismes mentionnent qu'ils incluent dans la description de leurs postes des éléments qui touchent les pères dans les compétences recherchées et les tâches à effectuer).

LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE AUTOUR DES PÈRES

Constat général #4 : la stratégie du ministère de la Famille au sujet de la concertation locale et régionale d'OCF autour du thème de la paternité semble avoir été profitable.
--

Le projet OCF-Paternité a débuté son implantation un an avant l'émergence du Programme de soutien à des actions en matière d'engagement des pères dans les OCF reconnus et financés par le ministère de la Famille. L'un des éléments de ce programme visait à favoriser une stratégie de groupe régional ou sous-régional d'OCF tout en permettant aux organismes qui le souhaitaient d'obtenir du financement individuel à certaines conditions. Cet élément a évidemment constitué un fort incitatif à la concertation. Ce constat s'appuie sur les observations suivantes :

- Dans la première année d'implantation du projet OCF-Paternité, les intervenants responsables de sa mise en œuvre ont été fréquemment sollicités pour soutenir des organismes ou des groupes d'organismes dans la réalisation du dossier de demande de financement dans le cadre de ce programme.
- Parmi les OCF ayant participé aux activités du projet OCF-Paternité, les deux tiers d'entre eux ont bénéficié de ce financement et, parmi ces derniers, c'est environ 85% qui l'ont été dans le cadre d'un regroupement d'OCF.
- La grande majorité des responsables de concertations rapportent que le projet OCF-Paternité a été un élément favorisant le développement et la consolidation de ces concertations. En particulier, la participation aux ateliers du projet qui ont été réalisés dans le cadre de tels regroupements d'OCF semble avoir favorisé la création de nouveaux réseaux et une meilleure connaissance de ce que les « autres » organismes font en matière de paternité.
- Les effets du projet OCF-Paternité sur les concertations s'observent particulièrement sur les deux plans suivants :
 - Un soutien à la planification et à l'organisation d'activités de concertation auprès des responsables régionaux;
 - Un soutien au partage et au transfert de connaissances (savoir, savoir-être et savoir-faire) en matière d'action auprès des pères.
- Ces concertations régionales se butent toutefois à un frein important : l'éloignement géographique dans certaines régions rend particulièrement difficiles le développement et le maintien de regroupements d'OCF.

Constat général #5 : le projet OCF-Paternité soutient le développement d'un large réseau d'organisations de services autour des OCF.

Le projet OCF-Paternité a pour but de soutenir les OCF dans l'adaptation de leurs pratiques et l'inclusion des pères dans leur structure organisationnelle. Toutefois, un résultat positif non attendu concerne le grand nombre de partenaires intersectoriels ayant participé aux activités du projet OCF-Paternité dans le cadre des concertations d'OCF. Il est possible d'affirmer que le projet a eu un « effet de réseau » qui dépasse le strict secteur de l'action communautaire autonome Famille. Les éléments sur lesquels se base ce constat sont :

- C'est 133 organisations de services (autre que des OCF) qui ont été touchées par le projet. C'est presque autant que le nombre d'OCF rejoint par le projet OCF-Paternité. En incluant les OCF, il est donc possible de noter que le projet a touché 270 organisations de services sur l'ensemble du territoire québécois. De plus, une majorité de ces organisations a été touchée dans le cadre de concertations sous-régionales ou régionales.
- La diversité des secteurs rejoints (CISSS/CIUSSS, écoles, CPE, autres organismes communautaires, municipalités, etc.) suggère que le besoin de soutien à l'égard des actions auprès des pères dépasse largement le secteur de l'action communautaire autonome Famille.
- Cette diversité de secteurs autour des OCF en ce qui concerne l'action auprès des pères suggère également que ces organismes ont un réel rayonnement, en matière de

reconnaissance de l'importance des pères, auprès de leurs partenaires intersectoriels et qu'ils peuvent jouer un rôle de leader dans leur communauté sur ce plan.

- L'absence de concertations d'OCF et de partenaires autour de la thématique de l'engagement paternel dans certaines régions du Québec et l'impulsion que le programme de financement du ministère de la Famille et l'accompagnement du projet OCF-Paternité ont pu fournir.

LA NÉCESSITÉ D'UN FINANCEMENT SPÉCIFIQUE VISANT À SOUTENIR LES OCF DANS LEUR ACTION AUPRÈS DES PÈRES

Constat général #6 : le financement ciblé visant à développer des initiatives de soutien à l'engagement paternel au Québec s'avère un levier essentiel pour permettre aux organismes d'adapter leurs pratiques, d'inclure les pères dans leurs activités et de favoriser la concertation régionale.

Le projet OCF-Paternité a été un facteur clé dans l'implantation de la stratégie du ministère de la Famille en matière de soutien à l'engagement paternel auprès des OCF du Québec. Ainsi, ce financement a joué de deux façons : 1) il a permis de soutenir les OCF dans la création et la réalisation d'actions concrètes visant à promouvoir l'engagement paternel; 2) il a aussi permis, par l'intermédiaire du financement accordé au RVP, de promouvoir et soutenir activement l'adaptation des pratiques des OCF, l'inclusion des pères dans leur structure organisationnelle et le développement de la concertation avec d'autres organisations de services sur leur territoire. Tout porte à croire que, sans l'implantation du projet OCF-Paternité sous la responsabilité du RVP, les résultats en matière d'actions visant à promouvoir l'engagement paternel dans le secteur des OCF auraient été plus faibles ou moins convaincants. Le projet OCF-Paternité semble donc être un levier essentiel à prendre en compte dans l'évaluation de l'efficacité globale de la stratégie du ministère de la Famille.

Par contre, ce constat doit être nuancé à la lumière des commentaires que les OCF font. Les éléments suivants méritent donc d'être explicités :

- Une majorité d'OCF a indiqué qu'il était peu probable que les activités mises en place dans le cadre du financement reçu puissent se poursuivre en l'absence de celui-ci.
- Il est également peu probable qu'en l'absence du soutien provenant du projet OCF-Paternité par le RVP, les OCF puissent poursuivre, avec la même intensité, sur leur lancée en matière de promotion de l'engagement paternel. Le travail qu'exigent l'adaptation des pratiques et l'inclusion des pères dans les actions des OCF peut difficilement se poursuivre sans un soutien financier contingent.

CONCLUSION

Les résultats de la présente démarche d'évaluation confirment qu'il existe dans le réseau des OCF une excellente réception de la conception de la paternité qui sous-tend le projet OCF-Paternité. Cette conception met de l'avant une perspective familiale de la parentalité centrée sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de leur vie. L'intérêt, voire l'enthousiasme, manifesté par la plupart des 137 OCF ayant participé aux activités du projet constitue « en soi » un indicateur que ce projet touche une corde sensible.

Les résultats confirment également que le projet OCF-Paternité contribue à la multiplication d'actions visant à promouvoir l'engagement paternel partout sur le territoire québécois. Sur ce plan, il est important de souligner le rôle de levier que semblent jouer les OCF dans l'augmentation des initiatives locales et régionales touchant les pères, leurs enfants et leurs conjointes. Les constats faits dans le cadre de l'évaluation du projet OCF-Paternité sont corroborés de manière indépendante par la mise à jour de la recension des modalités de soutien à l'engagement paternel réalisée par le RVP. Ce nouvel inventaire montre notamment que le nombre d'OCF offrant des modalités de soutien visant les pères est passé de 38 à 78 pendant la durée du projet. Il est à noter que le chiffre de 77 organismes est possiblement sous-estimé puisqu'il est impossible de garantir que tous les OCF qui offrent des activités aux pères ont été recensés. Selon cette recension, c'est près de 30 % des OCF qui offriraient donc maintenant des modalités de soutien spécifiques aux pères, comparativement à environ 14 %, il y a 4 ans. Il s'agit d'une augmentation de 105%!

En travaillant à soutenir les OCF dans l'adaptation de leurs pratiques, l'inclusion des pères à l'intérieur de leur structure organisationnelle et la concertation avec leurs partenaires intersectoriels, le projet OCF-Paternité montre aussi la présence d'un effet de réseau dans la mise en œuvre et la diffusion d'une approche commune de la valorisation du rôle de père au Québec. Cette proximité de pensée est probablement un pas important de l'émergence d'une « culture de l'engagement paternel » partagée par l'ensemble des organisations impliquées dans le dispositif qui se met en place autour des enfants et des familles. Les pères québécois sont probablement mieux soutenus maintenant qu'il y a quatre ans, en partie en raison de la modeste contribution des OCF et du projet OCF-Paternité.

La présente démarche d'évaluation a permis de montrer que la stratégie de financement mise en œuvre par le ministère de la Famille a eu un impact sur l'augmentation de la capacité des organismes communautaires Famille à créer des actions visant la promotion de l'engagement paternel et à se concerter avec leurs partenaires intersectoriels dans leur développement et leur implantation. Par contre, ce constat mérite d'être nuancé. La capacité des OCF à produire des actions de valorisation de l'engagement paternel est limitée par le niveau de ressources dont ils disposent pour soutenir leur mission de base. Il est peu probable que des programmes de financement ponctuels puissent permettre aux OCF d'englober de manière pérenne dans leur mission des actions qui viennent soutenir autant les pères que les mères. Il faut également noter que plusieurs des adaptations de pratiques que le projet OCF-Paternité a contribué à soutenir restent fragiles dans l'état actuel des ressources dont dispose ce réseau d'organismes. Il est donc essentiel qu'une stratégie à long terme soit développée pour aborder ce défi de consolidation et de pérennité.

Dans le cadre actuel de l'organisation des services aux enfants et aux familles du Québec, les actions auprès des pères nécessitent une bonne dose de conviction, un esprit de créativité, une capacité à remettre en question des pratiques ainsi que des conditions qui

favorisent l'innovation. Le projet OCF-Paternité constitue certainement une forme de réponse adéquate aux défis rencontrés sur ce plan. Cependant, il n'est certainement pas le seul élément à prendre en compte. À ce sujet, le travail d'encouragement et d'accompagnement des OCF que le projet a permis suggère notamment que l'absence presque complète de formation sur l'engagement paternel et l'intervention auprès des pères dans les programmes de formation professionnelle constitue un vide important qu'il faille combler.

**ANNEXE 1 – RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DE LA SECONDE COHORTE
D'OCF AYANT PARTICIPÉ AU PROJET OCF-PATERNITÉ**

INTRODUCTION

Cette annexe décrit les aspects méthodologiques d'un sondage réalisé auprès d'une seconde cohorte d'OCF⁹ ayant participé aux activités du projet OCF-Paternité et présente les résultats portant sur l'influence que le projet a pu avoir sur l'adaptation des pratiques et la participation des pères dans les OCF.

Cette évaluation vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les aspects des pratiques et de la culture organisationnelle des OCF sur lesquels la participation à des activités du projet OCF-Paternité semble avoir eu une influence?
- Dans quelle mesure le financement obtenu du ministère de la Famille pour réaliser des activités impliquant les pères dans les OCF est-il relié à l'influence que le projet OCF-Paternité a pu avoir à l'intérieur de ces organismes?

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Participants

Le *bassin de base* de la démarche d'évaluation auprès de la seconde cohorte est de 41 OCF¹⁰. Il s'agit d'organismes ayant été accompagnés par le projet OCF-Paternité entre juillet 2013 et novembre 2014. Ces organismes ont été sollicités verbalement pour participer à la présente enquête. De ce nombre, 39 ont accepté de participer et ont complété le questionnaire du sondage. Il s'agit d'un taux de réponse très élevé de 95%. Le Tableau 1.1 présente la répartition des OCF qui composent cette seconde cohorte par régions administratives. Il est possible de constater que cet échantillon comprend des OCF qui œuvrent dans 12 des 17 régions du Québec. Il est important de noter que l'éloignement géographique des grands centres représente un facteur à prendre en compte dans la capacité que le projet OCF-Paternité a eue de rejoindre les OCF. Les résultats présentés au tableau 1.1 reflètent en partie le rôle que ce facteur d'éloignement (ou de proximité) a pu jouer.

⁹ Un sondage similaire a été effectué environ 12 mois auparavant avec 26 OCF.

¹⁰ Les OCF qui ont participé uniquement aux ateliers du projet OCF-Paternité réalisés dans le cadre d'événements provinciaux annuels (SU-PÈRE CONFÉRENCE ou Rencontre nationale de la FQOCF) ont été exclus du bassin d'organismes à sonder dans le cadre de cette enquête. Nous avons considéré que, pour ces organismes, l'exposition au projet n'était pas suffisamment soutenue pour que les informateurs-clés à l'intérieur de ceux-ci puissent répondre adéquatement aux diverses questions du sondage.

Tableau 1.1. Régions couvertes par les OCF composant la seconde cohorte

RÉGION	% de l'échantillon (N=39)
01 – Bas-Saint-Laurent	2,6%
02 – Saguenay- Lac-Saint-Jean	---
03 – Capitale nationale	2,6%
04 – Mauricie	7,7%
05 – Estrie	7,7%
06 – Montréal	38,5%
07 – Outaouais	---
08 – Abitibi-Témiscamingue	5,1%
09 – Côte-Nord	---
10 – Nord du Québec	---
11 – Gaspésie- Les îles	2,6%
12 – Chaudière-Appalaches	---
13 – Laval	5,1%
14 – Lanaudière	15,4%
15 – Laurentides	2,6%
16 – Montérégie	7,7%
17 – Centre-du-Québec	2,6%

Le Tableau 1.2 présente des caractéristiques organisationnelles des OCF de la cohorte. Il est possible de constater que près de 80% des OCF ont 20 années ou plus d'existence dans leur région respective. Cette caractéristique est très probablement en lien avec le moratoire sur l'accréditation de nouveaux organismes communautaires Famille pendant plusieurs années au Québec, ce qui fait qu'il y a relativement moins de « jeunes » OCF comparé à ceux qui existent depuis 10 ou 20 ans.

Plus de 85% de ces OCF comptent au moins cinq (5) salariés. Toutefois, il faut noter qu'environ 35% des OCF ne comptent aucun salarié masculin et que seulement une faible minorité (moins de 3%) compte au moins une moitié de salariés masculins.

Le Tableau 1.2 indique également que les deux tiers des organismes sondés ont reçu, au moment de l'enquête, un financement spécifique du ministère de la Famille pour mettre sur pied des activités pour les pères; près de 85% d'entre eux collabore avec d'autres OCF dans le cadre de ce financement. Nous avons posé la question suivante aux répondants : « *Souhaitez-vous que ce type de financement se poursuive?* » Ce sont les deux tiers des OCF qui ont répondu « oui » à cette question. Par la suite, nous leur avons demandé si les activités touchant les pères dans leur organisme avaient des chances de se maintenir sans ce financement : 58% d'entre eux ont répondu qu'il était peu probable que, sans financement spécifique, ils puissent maintenir en place les activités mises en place. Nous n'avons toutefois pas exploré avec les OCF qui ont répondu « non » à cette question les raisons qui les amènent à considérer que leurs activités ne dépendent pas étroitement de ce financement. Cela serait à examiner lors d'une enquête ultérieure.

Tableau 1.2. Caractéristiques des OCF de la seconde cohorte

CARACTÉRISTIQUES	% de l'échantillon (n=39)
Âge de l'OCF	
• Moins de 10 ans	---
• Entre 10 et 19 ans	20,5%
• 20 ans ou plus	79,5%
Nombre de salarié(e)s dans l'OCF	
• 4 ou moins	12,8%
• Entre 5 et 9	56,4%
• 10 ou plus	30,8%
Proportion de salariés masculins dans l'OCF	
• Aucun salarié masculin	35,9%
• Entre 1% et 19% de salariés masculins	35,9%
• Entre 20% et 49% de salariés masculins	25,6%
• 50% ou plus de salariés masculins	2,6%
Ressources financières spécifiques aux activités dédiées aux pères	
• Financement du ministère de la Famille au moment de l'enquête	66,7%
o Parmi les OCF financés par le MF : financement individuel	15,4%
o Parmi les OCF financés par le MF : financement de groupe	84,6%

Collecte de données

Protocole de monitoring et de rétroaction du projet OCF-Paternité

Cette modalité de collecte de données repose sur les informations recueillies et compilées dans le cadre de l'application des diverses activités du projet : contact initial avec la ou le responsable de l'OCF, ateliers avec les personnes impliquées dans les OCF et, le cas échéant, avec leurs partenaires locaux ou régionaux, activités d'accompagnement « individualisé » avec les OCF. Ce protocole comprend également les fiches d'évaluation des activités remplies par les participants ainsi que des notes prises par les intervenants/animateurs lors des divers ateliers.

Des efforts considérables ont été faits pour systématiser cette collecte de données de manière à assurer la validité des informations recueillies tout en conservant sa pertinence et sa fluidité dans l'application des activités du projet par les intervenants-accompagnateurs. La compilation de ces renseignements permet notamment de décrire le *degré d'exposition d'un OCF aux composantes du projet OCF-Paternité* (cet indicateur sera opérationnalisé plus loin).

Questionnaire complété par un informateur-clé en OCF

Cette modalité de collecte de données permet notamment de compléter les renseignements recueillis dans le protocole de monitoring et de rétroaction à propos de la participation de l'OCF aux activités du projet OCF-Paternité. L'informateur clé dont il s'agit est principalement la personne responsable de l'OCF avec laquelle les intervenants du projet ont eu le plus de contact. Toutefois, le questionnaire à remplir implique que cette personne consulte, le cas échéant, une ou d'autres personnes (de l'OCF ou du réseau de partenaires) pour compléter le questionnaire et valider les informations qui y sont rapportées (le questionnaire est présenté à l'annexe 2)¹¹.

Le questionnaire comprend 67 items divisés en quatre (4) sections. La première section permet de décrire les caractéristiques structurelles de l'OCF et son mode de financement actuel en regard d'initiatives de soutien à la paternité. Ce sont les informations recueillies dans cette section du questionnaire ont servi à décrire les caractéristiques des OCF faisant partie de la seconde cohorte présentée plus haut.

La seconde section aborde la nature des activités du projet OCF-Paternité auxquelles l'organisme a participé. Comme il a été mentionné précédemment, le protocole de monitoring du projet permet de recueillir cette information, mais le questionnaire du sondage permet de valider celle-ci auprès de l'informateur-clé de chaque OCF. De plus, dans cette section du questionnaire, les répondants ont été invités à identifier « *les deux activités qui semblent avoir été les plus utiles* » pour leur organisme.

La troisième section permet aux répondants de décrire jusqu'à un maximum de cinq (5) activités directes auprès des pères qui sont réalisées dans leur organisme et jusqu'à un maximum de trois (3) activités indirectes¹². Ils sont également invités à indiquer le nombre de pères touchés par chacune des activités décrites ainsi que la catégorie d'activité¹³.

La dernière section du questionnaire explore les impacts perçus de la participation de l'organisme au projet OCF-Paternité, notamment en ce qui concerne leurs pratiques et leur culture organisationnelle envers les pères. En particulier, les items de cette section du questionnaire permettent à l'informateur-clé de décrire l'influence que le projet OCF-Paternité a pu avoir sur quatre dimensions de son organisme :

- o *les attitudes et conceptions favorables à la paternité dans l'OCF;*
- o *le développement d'habiletés d'intervention favorisant l'engagement paternel dans l'OCF;*
- o *les actions et collaborations de l'OCF avec des partenaires et la communauté autour de la paternité;*
- o *la participation des pères aux structures de l'OCF.*

Nous avons créé, pour chacun des répondants, deux indices globaux. Le Tableau 1.3 décrit ceux-ci.

¹¹ Un questionnaire semblable a été utilisé pour recueillir les données de la première cohorte d'OCF. Toutefois, cette expérience nous a amené à retirer, modifier et ajouter certaines questions. C'est pourquoi le présent questionnaire, même s'il a plusieurs points en commun avec le premier, n'en constitue pas une reproduction intégrale.

¹² Une activité indirecte est définie comme étant une activité qui se réalise auprès d'autres personnes que les pères, mais qui portent sur le thème de la paternité ou du père.

¹³ Pour les activités directes, les catégories sont : « *entre pères* », « *père-enfant* », « *père-mère* » et « *familiale* ». Pour les activités indirectes, les catégories sont : « *avec des mères* », « *avec des enfants* » et « *avec la communauté/population* ».

Tableau 1.3. Description des indices globaux utilisés dans les analyses

Indice	Composition	Caractéristiques
Degré d'exposition de l'organisme au projet OCF-Paternité	Réponses aux questions 13 à 27 du questionnaire	• Cumul des réponses « oui » (Q17 à Q27) • Score total variant entre 0 (exposition à aucune activité d'OCF-Paternité) et 15 (participation à toutes les activités)
Degré d'impact perçu du projet OCF-Paternité sur l'organisme	Réponses aux questions 51 à 69 du questionnaire	• Recodage de l'échelle de réponse (aucun impact ou impact faible = 0) (impact modéré ou impact fort = 1) • Addition des réponses recodées • Score total variant entre 0 (aucun impact d'OCF-Paternité) et 17 (impact maximal)

Déroulement

Le questionnaire a été administré par téléphone, par un assistant de recherche connaissant bien le projet OCF-Paternité, auprès des informateurs-clés qui en ont reçu préalablement une copie pour se familiariser avec les thèmes abordés, les questions posées et avoir du temps pour consulter d'autres personnes, le cas échéant. Les renseignements fournis par chaque OCF demeurent évidemment confidentiels.

RÉSULTATS

Caractéristiques des actions posées auprès des OCF

Le tableau 1.4 présente le taux d'exposition des OCF de la seconde cohorte à chacune des activités offertes par le projet OCF-Paternité. Il est possible de constater que plus de la moitié des OCF de cette cohorte a participé aux deux premiers ateliers de base. Ces ateliers visent à rejoindre l'ensemble des personnes qui œuvrent dans un OCF, mais, en général, ils touchent majoritairement les salariés de l'organisme¹⁴. Il est aussi possible de constater qu'une portion substantielle des OCF de la cohorte a bénéficié d'un accompagnement individuel (39%) et a participé à des ateliers animés par les responsables du projet OCF-Paternité lors de la SUPÈRE CONFÉRENCE (44%) et de la Rencontre nationale de la FQOCF (44%).

¹⁴ Dans certains cas, ces ateliers ont été réalisés dans le cadre de rencontres avec un regroupement sous-régional ou régional auquel appartiennent les OCF. Dans ces cas, ces ateliers impliquent donc également la participation du personnel d'autres organisations de services (autres organismes communautaires, CPE, CISSS/CIUSS, etc.).

Tableau 1.4. Exposition des OCF aux diverses activités composant le projet OCF-Paternité

TYPE D'ACTIVITÉS	%
Soutien/accompagnement dans l'organisme:	
• Individuel avec une personne de l'organisme:	39%
• Dans le cadre d'un comité de travail:	15%
• Dans le cadre de rencontres spéciales:	33%
Ateliers de base:	
• Premier	54%
• Second	54%
• Troisième	13%
Ateliers spéciaux:	
• Cœur de pères	33%
• Pères immigrants	28%
• Coparentalité	26%
• Partage d'expériences	10%
Ateliers lors de rencontres provinciales annuelles:	
• Rencontre nationale FQOCF	41%
• SU-PÈRECONFÉRENCE	44%
Soutien/accompagnement à un regroupement d'OCF :	
• Individuel avec une personne du regroupement:	15%
• Dans le cadre d'un comité de travail:	18%
• Dans le cadre de rencontres spéciales:	15%
Indice d'exposition au projet OCF-Paternité (0-15 éléments) :	
• Exposition faible (4 éléments ou moins)	66,6%
• Exposition moyenne ou forte (5 éléments ou plus)	33,3%

L'indice global d'exposition au projet OCF-Paternité, calculé pour chaque organisme sur la base du cumul des activités auxquelles il a participé, permet d'estimer les variations entre OCF. Cette information est aussi présentée au Tableau 1.4. Sur la base de ce cumul, trois niveaux d'exposition avaient été définis dans l'étude portant sur la première cohorte : exposition faible (entre 1 et 4 activités), exposition moyenne (entre 5 et 8 activités) et exposition forte (9 activités ou plus). Nous avons repris ici les mêmes critères pour décrire le taux d'exposition de la seconde cohorte. Or, les deux tiers des OCF de cette cohorte ont un niveau d'exposition faible, 28% obtiennent une exposition moyenne et seulement 5% obtiennent une exposition forte. Ce constat s'écarte considérablement de l'exposition aux activités du projet pour la première cohorte où trois fois moins d'organismes se situaient dans cette catégorie faible¹⁵. Ainsi, les organismes de la seconde cohorte ont davantage concentré le temps et la participation de leur

¹⁵ Pour la première cohorte, les taux de chacune des catégories/niveaux étaient respectivement : 23,1% (faible), 30,8% (moyenne), 46,2% (forte).

personnel autour d'un plus petit nombre d'activités que le projet leur offrait¹⁶. Cela nous a amenés à constituer seulement deux niveaux en fusionnant ensemble les niveaux d'exposition moyenne et forte dans le reste des analyses.

À la question portant sur les activités du projet OCF-Paternité qui semblent les plus utiles pour l'organisme, les résultats de la seconde cohorte d'OCF montrent que les deux ateliers de base sont, de loin, les activités identifiées comme étant les plus utiles avec 46% des choix qui se concentrent autour de ces ateliers. Une concentration est aussi observée, mais beaucoup plus faible, autour de l'atelier Cœur de pères (16%) et de l'atelier sur la coparentalité (11%). Il semble donc que parmi l'ensemble des 15 activités offertes par le projet OCF-Paternité, ce soit les ateliers réalisés directement sur le terrain des OCF (plutôt que l'accompagnement ou les ateliers dans un cadre plus large et tenus à l'extérieur des territoires d'opération des organismes) auquel ils accordent une plus grande valeur d'usage. L'hypothèse qui peut être avancée pour expliquer ce résultat est qu'il existe, dans l'esprit des responsables d'OCF, une plus grande convergence entre le contenu et la forme de ces ateliers et la nature des projets d'action sur lesquels leur organisme est en train ou prêt à travailler.

Types d'action auprès des pères mis en œuvre par les OCF

Le sondage a demandé aux répondants d'indiquer les principales actions ou activités que leur organisme a entreprises en lien avec la paternité et les pères. Il est intéressant de constater que 95% des OCF sondés ont indiqué qu'ils avaient réalisé au moins une activité directe auprès des pères et que 87% d'entre eux en ont réalisé au moins deux. Au total, les 39 OCF de cette cohorte rapportent avoir mis en œuvre au moins 76 activités directes au cours de la période couverte par le sondage. Elles se répartissent à peu près également dans les trois catégories suivantes : « activités entre pères » (28%), « activités pères-enfants » (32%) et « activités familiales » (33%). Parmi ces 76 activités directes, c'est 40% qui ont touché de petits groupes de pères et c'est 43% qui ont touché entre 10 et 29 pères. Moins de 10% de ces activités directes sont des activités « pères-mères ». Par contre, si l'on considère que les activités familiales incluent les mères et les pères, cela suggère qu'une majorité (10% + 33% = 43%) d'activités organisées par les OCF porte une attention particulière à l'exercice concret de la coparentalité.

Pour les activités indirectes (réalisées avec d'autres personnes que des pères, mais qui ont porté sur la paternité), 82% des OCF sondés rapportent avoir réalisé au moins une activité au cours de la période couverte par le sondage et 56% d'entre eux en ont réalisé au moins deux. Au total, les OCF de cette cohorte indiquent avoir mis en œuvre au moins 52 activités indirectes. Ce sont surtout des activités « avec les mères » (39%) et « avec la communauté/population » (43%) qui ont été réalisées. Par contre, peu d'activités indirectes « avec des enfants » sur la thématique des pères (18%) ont été réalisées. Il est intéressant de noter que, parmi ces 52 activités indirectes, ce sont 44% d'entre elles qui ont touché 50 personnes ou plus. Ainsi, ce sont principalement de grands groupes qui ont été la cible de ces activités indirectes.

¹⁶ Nous pensons qu'une des principales raisons de cet écart, entre la première et la seconde cohorte d'OCF ayant participé au sondage, dans la participation aux activités du projet OCF-Paternité repose sur le fait que 20 des 39 organismes en étaient à leur seconde (et même leur troisième) année. Il n'est pas surprenant que, pour ces OCF, on observe un déclin de leur participation au cours de la période spécifique couverte par le second sondage.

Influence du projet OCF-Paternité sur les pratiques auprès des pères en OCF

Il est intéressant de noter que seulement 8% des OCF sondés rapportent que le projet OCF-Paternité n'a eu aucun effet sur l'amélioration de leur capacité globale à rejoindre les pères, que 62% indiquent que le projet a eu « un peu » d'effet et 31% « beaucoup » d'effet. Cet effet se fait sentir autant sur le plan des stratégies pour rejoindre directement les pères eux-mêmes (90%) que sur le plan des stratégies pour rejoindre les pères et leurs enfants ensemble (82%) et les pères à l'intérieur d'activités familiales (82%). Par contre, le projet semble avoir eu moins d'effet produisant de nouvelles stratégies pour rejoindre les pères et les mères ensemble (41%). De plus, c'est aussi 74% des OCF qui soulignent avoir identifié un « porteur de dossier » en ce qui concerne les activités touchant les pères dans leur organisme.

Il faut également noter que 84% des OCF de la seconde cohorte rapportent inclure dans leur plan d'action ou leur programmation annuels des objectifs touchant spécifiquement les pères. Le tableau 1.5 présente une analyse thématique de ces objectifs en trois dimensions : la participation des pères aux décisions dans l'OCF, la promotion des pères dans la communauté et l'intégration et l'implication des pères dans les activités relevant de la mission de l'organisme.

Tableau 1.5. Catégorisation des objectifs touchant les pères dans le plan d'action ou la programmation annuels des OCF

Catégorie	Exemples d'objectifs
Participation des pères aux décisions dans l'OCF	• Ouvrir un poste « papa » au CA • Permettre aux pères de faire partie du processus décisionnel de leurs activités • Faire une place aux pères dans la vie associative de l'OCF
Promotion des pères	• Organiser une conférence de presse pour faire la promotion des projets en lien avec la paternité • Contribuer au débat social sur différents enjeux sur la paternité • Souligner la Semaine québécoise de la paternité et la fête des Pères
Intégration et implication des pères dans la mission de l'OCF	• Augmenter le nombre de pères qui fréquentent les activités • Susciter, encourager et maintenir l'engagement des pères • Développer des activités pères-enfants • Développer des activités entre pères qui répondent à leurs besoins • Développer des activités qui incluent les pères et leur conjointe

Le questionnaire présentait une série d'énoncés portant sur les pratiques auprès des pères dans les OCF et les répondants étaient invités à indiquer dans quelle mesure le projet OCF-Paternité a eu un impact (aucun, faible, moyen, fort) sur chacun des éléments. Dans le cadre du sondage effectué, cette notion d'impact doit être comprise comme étant une « plus-value » que le projet OCF-Paternité a pu apporter à l'organisme. L'échelle de réponse de chacun de ces items a été recodée : « aucun impact » ou « impact faible » a reçu le score de 0 et « impact moyen » ou « impact fort » a reçu le score de 1. C'est à partir de ces réponses recodées qu'un indice global *d'impact perçu* du projet OCF-Paternité sur l'organisme a été calculé. Le

tableau 1.6 présente le taux d'impact pour chacun des éléments ainsi que les statistiques descriptives de l'indice global d'impact perçu.

Tableau 1.6. Perception de l'impact du projet OCF-Paternité sur les pratiques auprès des pères en OCF

Énoncé	Impact moyen ou fort
Promouvoir une vision positive des pères et d'une attitude positive envers eux parmi les personnes qui travaillent dans l'organisme	92%
L'aisance des personnes qui travaillent dans l'organisme à côtoyer des pères et à intervenir auprès d'eux	92%
L'utilisation d'un langage qui est inclusif des pères (par exemple, dans les situations de séparation conjugale, éviter de parler de "l'ex" en parlant du père; préciser "mères et pères" dans les communications avec les familles)	85%
La formation sur l'intervention auprès des pères offerte aux personnes qui travaillent dans l'organisme	84%
Le développement de compétences particulières chez certaines ou l'ensemble des personnes qui travaillent dans votre organisme	84%
Capacité à rejoindre les pères parmi les familles qui fréquentent l'organisme	80%
L'environnement visuel de l'organisme est aussi invitant pour les pères que pour les mères (décoration, images sur les murs, revues appropriées, etc.)	74%
S'assurer de participer aux lieux de concertation locaux et régionaux portant sur la paternité	72%
S'assurer d'aborder le thème de la paternité dans les ateliers ou les activités destinés directement aux mères	71%
La réalisation de projets touchant la paternité avec des partenaires locaux ou régionaux	69%
La création de nouveaux outils ou adaptation des outils habituels servant à la promotion de la paternité dans votre communauté locale (par exemple, affiches promotionnelles, site web, etc.)	67%
L'accessibilité de documents (affiches, vidéos, livres, articles) qui décrivent la réalité des pères	62%
Mise en place de moyens concrets pour s'assurer de la présence des pères dans les structures de gouvernance de l'organisme (par exemple, présence de pères dans le membership, à l'assemblée générale, au conseil d'administration, à divers comités internes)	62%
La création de nouveaux outils ou adaptation des outils habituels pour que les personnes qui travaillent dans l'organisme soient soutenues dans leur intervention auprès des pères	56%
La création de nouvelles activités ou adaptation des activités habituelles servant à la promotion de la paternité dans votre communauté locale (par exemple, activités avec les médias, activités publiques, etc.)	49%
Mise en place de moyens concrets pour s'assurer de la présence de personnel masculin (salarié ou bénévole) dans l'équipe de travail de l'organisme	47%
La description des postes dans l'organisme inclut des éléments qui touchent les pères dans les compétences recherchées et les tâches à effectuer	37%

Pour six des 17 items, c'est 80% ou plus des OCF qui rapportent un impact notable du projet OCF-Paternité. Pour huit autres items, le taux d'OCF rapportant un impact notable varie entre 56% et 74%. C'est seulement pour trois items que les taux d'impact sont inférieurs à 50%. Ces résultats indiquent que le projet OCF-Paternité semble avoir atteint la cible d'influencer les trois dimensions suivantes : 1) les attitudes et conceptions favorables à la paternité dans l'OCF, 2) le développement d'habiletés d'intervention favorisant l'engagement paternel dans l'OCF et 3) les actions et collaborations de l'OCF avec des partenaires et la communauté autour de la paternité. La dimension qui aborde la participation des pères à la structure organisationnelle de l'OCF est celle sur lequel le projet OCF-Paternité semble avoir eu le moins d'impact. On peut penser que ce travail d'intégration des pères à la structure de gouvernance des OCF constitue un défi complexe qui implique des facteurs pour lesquels les organismes ont moins de contrôle et des conditions particulières pour atteindre un tel objectif.

Nous avons examiné la relation entre le degré d'exposition aux activités du projet OCF-Paternité et son impact perçu sur l'organisme. La cohorte d'OCF a été divisée en deux sous-groupes : les organismes qui avaient participé à quatre (4) activités ou moins et les organismes qui avaient participé à cinq (5) activités ou plus. La comparaison statistique de l'indice global d'impact perçu suggère qu'une exposition modérée¹⁷ aux activités du projet est associée à un impact perçu un peu plus important (score moyen = 13,1) comparé à l'impact perçu lorsque l'exposition est faible (score = 11)¹⁸.

Lien entre l'exposition et l'impact perçu du projet OCF-Paternité et le financement du ministère de la Famille.

Nous rappelons que les deux tiers des OCF sondés ont reçu du financement du ministère de la Famille pour réaliser des projets d'activités spécifiques pour les pères dans leur organisme. Ce financement pouvait être reçu en groupe de plusieurs OCF ou individuellement¹⁹. Nous avons comparé ces deux sous-groupes pour répondre aux deux questions suivantes :

- Les OCF financés ont-ils participé plus intensément aux activités du projet OCF-Paternité?
- Les OCF financés rapportent-ils un impact perçu du projet plus important?

Les figures 1.1 et 1.2 présentent les résultats de la comparaison entre les deux sous-groupes. Il est possible de constater que les OCF qui ont reçu du financement ont participé, en moyenne, à 5 activités (sur les 15 offertes) tandis que ceux qui n'ont pas reçu de financement ont participé à 3,2 activités²⁰. Ce résultat suggère que le financement obtenu s'avère être un facteur qui favorise le développement des habiletés des OCF en lien avec la paternité de même que leur participation aux activités du projet OCF-Paternité. Il est également possible de constater que les OCF qui ont reçu du financement rapportent un impact du projet OCF-Paternité plus élevé (12,7/17, en moyenne) comparé à ceux qui n'ont pas reçu de financement (9,8/17, en moyenne)²¹. Ce résultat indique que le financement obtenu crée des conditions et une synergie

¹⁷ Nous rappelons ici que pour cette seconde cohorte, un nombre restreints d'OCF se retrouve dans cette catégorie (13 OCF sur 39).

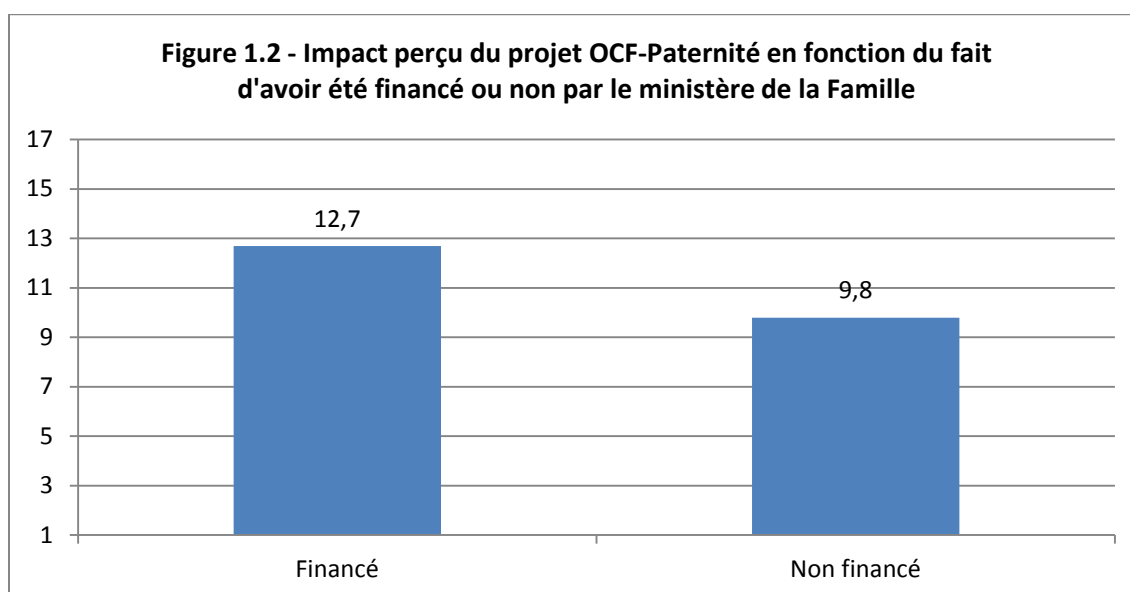
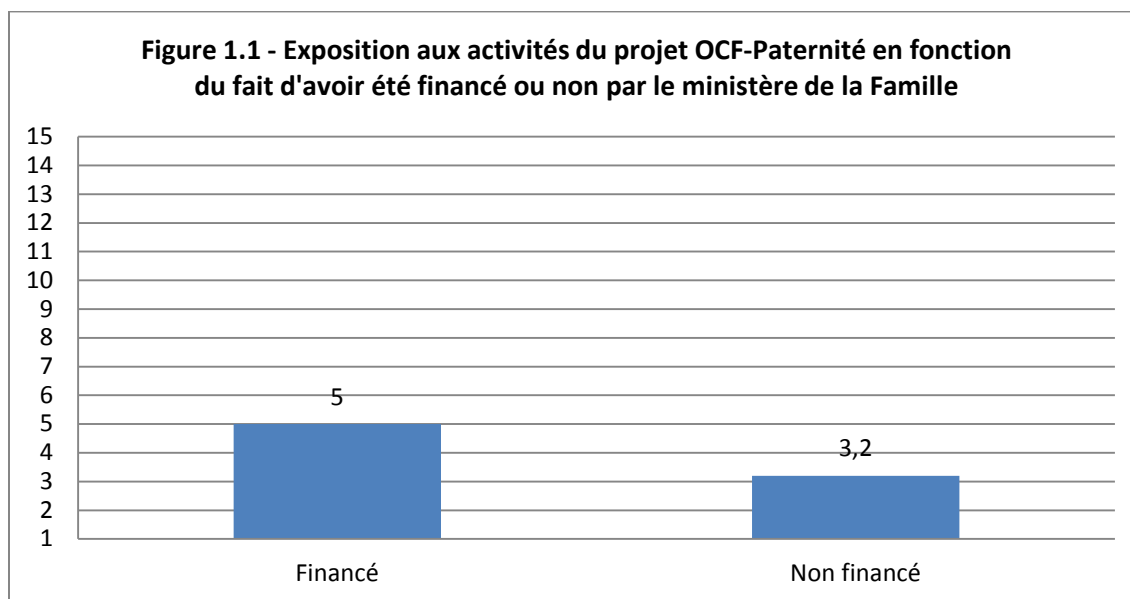
¹⁸ Une analyse de variance fournit les résultats suivants : $F_{(1,37)} = 3,92, p = 0.05$.

¹⁹ Parmi les OCF financés, c'est 85% qui l'ont été sous forme d'un financement de groupe.

²⁰ Cet écart est statistiquement significatif : $F_{(1,37)} = 5,19, p < 0.05$.

²¹ Cet écart est statistiquement significatif : $F_{(1,37)} = 8,39, p < 0.01$.

qui permettent aux OCF de profiter davantage des activités du projet OCF-Paternité pour adapter leurs pratiques et inclure les pères dans leurs actions et leur structure organisationnelle.



**ANNEXE 2 – RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LA CONCERTATION AUTOUR
DES PÈRES DANS LE PROJET OCF-PATERNITÉ**

INTRODUCTION

Cette annexe décrit les aspects méthodologiques et les résultats d'un sondage réalisé auprès d'informateurs-clés à l'intérieur de regroupements sous-régionaux ou régionaux d'organisations de services (incluant des OCF et leurs partenaires). En effet, le projet OCF-Paternité n'a pas touché que des OCF pris individuellement. Plusieurs activités du projet ont été réalisées dans le cadre de tels regroupements sous-régionaux ou régionaux.

Ce volet de l'évaluation vise à répondre à la question suivante : quels impacts le projet OCF-Paternité semble-t-il avoir eus sur la concertation locale ou régionale autour des pères?

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Participants

Cette démarche d'évaluation a permis de rejoindre un informateur-clé associé à 20 regroupements sous-régionaux ou régionaux d'organisations de services sur un total de 35 regroupements avec lesquels les intervenants du projet OCF-Paternité ont été impliqués. Nous avons donc réussi à rejoindre 57% du bassin de regroupements sous-régionaux et régionaux ayant été en contact avec le projet OCF-Paternité. Cet informateur-clé est la personne responsable de la coordination du regroupement et des contacts avec les intervenants du projet OCF-Paternité.

Les 20 regroupements d'organismes formés autour du thème de l'engagement paternel qui ont été sondés ont été mis en place dans 10 régions différentes du Québec. Ils englobent 76 OCF et 133 organisations de services couvrant une diversité de secteurs d'activités auprès des enfants et des familles (autres organismes communautaires, CISSS/CIUSSS, école, CPE, municipalité, etc.).

Collecte de données

Un bref questionnaire a été construit pour explorer la perception que la personne responsable de chaque regroupement a de l'impact du projet OCF-Paternité sur la concertation autour des pères. Ce questionnaire est présenté à l'annexe 4. Les répondants ont également eu l'occasion de fournir des avis qualitatifs en lien avec les réponses qu'ils donnaient à chacun des items du questionnaire.

Déroulement

Le questionnaire a été administré par téléphone, par un assistant de recherche connaissant bien le projet OCF-Paternité.

RÉSULTATS

Le Tableau 2.2 présente la compilation des réponses à chacun des items du questionnaire. Quoiqu'une portion non négligeable de répondants a indiqué « ne pas savoir » pour la plupart des aspects couverts par le questionnaire (entre 10% et 32% selon les items), il n'en demeure pas moins que la grande majorité d'entre eux a rapporté être en accord avec les énoncés. Cela suggère que le projet OCF-Paternité a eu un impact notable sur la concertation autour des pères dans plusieurs régions du Québec. Dans les sections suivantes, nous abordons chacun de ces aspects en introduisant des commentaires qualitatifs permettant d'interpréter et de nuancer ces résultats quantitatifs.

Tableau 2.1. Impact du projet OCF-paternité sur la concertation sous-régionale ou régionale autour des pères dans 10 régions du Québec

<i>Les activités du projet OCF-Paternité ont eu un impact sur les OCF qui y ont participé sur le plan de :</i>	Tout à fait en désaccord	En désaccord	En accord	Tout à fait en accord	Ne sait pas
Leur capacité à se concerter autour des pères avec d'autres organismes locaux ou régionaux.			24%	57%	20%
Une plus grande inclusion des pères à l'intérieur de leur structure et de leurs activités régulières.	1%		8%	79%	12%
L'adaptation de leurs pratiques auprès des familles tenant compte de la réalité des pères.			8%	65%	28%
Le développement de stratégies et d'outils novateurs pour rejoindre et intervenir auprès des pères.	1%		13%	54%	32%

<i>Les activités du projet OCF-Paternité ont eu un impact sur votre regroupement sur le plan :</i>	Tout à fait en désaccord	En désaccord	En accord	Tout à fait en accord	Ne sait pas
De la précision ou l'ajout d'objectifs pour les pères au sein de votre regroupement			20%	70%	10%
De la réalisation d'activités communes favorisant la paternité au sein de votre regroupement			10%	90%	
De la planification de vos interventions en lien avec la paternité			20%	60%	20%

La capacité à se concerter autour des pères avec d'autres organismes locaux ou régionaux

Les répondants sont largement d'accord pour souligner que le projet OCF-Paternité a influencé positivement la capacité à se concerter autour des pères avec d'autres organismes locaux ou régionaux. Les commentaires qualitatifs à ce sujet évoquent par exemple :

[Notre] regroupement (...) a eu le goût d'élargir le souci et l'importance de la paternité hors de ses OCF, avec les acteurs de leur milieu : scolaire, SSS, milieu d'affaires, CPE, etc. Il

y a eu solidarité parce que les personnes sollicitées elles-mêmes ont été sensibles à la paternité par celle qu'elles ont connue dans leur propre vie.

L'apport [d'un des acteurs du projet OCF-Paternité] a été marquant dans la poursuite du désir de se donner des activités supplémentaires dans notre MRC cette dernière année.

Avec nous, c'était une première approche pour envisager une concertation entre organismes sous l'angle de la paternité. Ce fut le début de leur réflexion à cet égard. OCF-Paternité a été précurseur pour le « parler paternité » dans notre région.

Cependant, plusieurs responsables de regroupement notent que la concertation locale ou régionale sur leur territoire était déjà présente et, dans ce contexte, le projet OCF-Paternité est venu la soutenir ou lui donner une nouvelle impulsion.

Une plus grande inclusion des pères à l'intérieur de la structure et des activités régulières des organismes

Les répondants sont largement d'accord pour souligner que le projet OCF-Paternité a eu un impact sur l'inclusion des pères à l'intérieur des organismes. Les commentaires qualitatifs à ce sujet évoquent par exemple :

Tous les organismes [de notre regroupement] ont ajouté des activités nouvelles pour les pères.

Nous ne sommes plus les mêmes tellement nos actions pour intégrer les pères dans nos activités et dans notre organisme nous a transformés (une répondante en parlant de son propre organisme).

Il y a 20 pères par mois qui nous contactent ! (une répondante en parlant de son propre organisme)

Certains répondants notent toutefois que l'inclusion des pères repose étroitement sur les ressources humaines (et financières) des OCF, en particulier du fait que cet objectif d'inclusion implique souvent un ajout de personnel qualifié sur une base régulière. Ils soulignent aussi que dans l'éventualité où cette personne quitte l'organisme, il n'est pas facile de la remplacer (particulièrement en région éloignée) et que cela a un impact direct sur la réalisation des activités auprès des pères.

L'adaptation des pratiques auprès des familles tenant compte de la réalité des pères et le développement de stratégies et d'outils novateurs pour rejoindre et intervenir auprès des pères

Les répondants sont largement d'accord pour souligner que le projet OCF-Paternité a eu un impact sur l'adaptation des pratiques auprès des pères dans les OCF et sur l'amélioration de leurs stratégies pour rejoindre ces derniers. Les commentaires qualitatifs à ce sujet évoquent par exemple :

Il y a eu prise de conscience pour tous les OCF [du groupe] qu'il faut s'adapter à la réalité des pères. Certains OCF de ce point de vue sont allés plus loin que d'autres.

[Le projet OCF-Paternité] a eu un effet de conscientisation sur notre besoin d'inventer et de profiter des suggestions des autres. Par exemple, les affiches du RVP, depuis deux ans, utilisées dans les locaux des différentes paroisses où nous ils tiennent des activités. Si [OCF-Paternité n'avait] pas été là, nous n'y aurions pas pensé.

Le projet OCF-Paternité a eu un gros impact : peindre les murs, changer le dépliant, modifier les fiches d'inscription pour ajouter « père », etc. (une répondante en parlant de son propre organisme)

Certains répondants notent le rôle que les outils développés dans le cadre du projet OCF-Paternité ont joué dans le soutien aux changements de pratiques dans les organismes de leur regroupement. Ils soulignent également qu'une des dimensions importantes sur laquelle le projet OCF-Paternité a eu un impact est celle des stratégies efficaces pour rejoindre plus largement les pères dans leurs communautés locales.

Précision ou ajout d'objectifs pour les pères au sein du groupe d'organismes

Les répondants sont largement d'accord pour souligner que le projet OCF-Paternité a contribué à ajouter ou préciser des objectifs spécifiques touchant les pères dans le cadre de leur regroupement. Les commentaires qualitatifs à ce sujet évoquent par exemple :

Certains OCF de la région n'avaient pas d'objectifs relatifs à la paternité. Pour certains OCF, [le projet OCF-Paternité] a permis de les préciser davantage.

[Le projet OCF-Paternité a eu un effet sur ce plan notamment par le] partage d'expériences d'un OCF à l'autre, la comparaison des actions et les discussions entre représentants.

La réalisation d'activités communes favorisant la paternité au sein du regroupement

Les répondants sont d'accord pour souligner que le projet OCF-Paternité a contribué à la réalisation commune d'activités touchant les pères. Certains soulignent toutefois que les activités concertées rencontrent plusieurs contraintes sur le plan de leur financement et de leur organisation dans les régions éloignées ainsi qu'en raison du fait que ces activités touchent un large bassin de pères qui ont des caractéristiques et des besoins souvent très différents et que les échanges entre ces pères n'est pas toujours simple.

La planification des interventions en lien avec la paternité

Les répondants sont d'accord pour indiquer que le projet OCF-Paternité a contribué à soutenir la planification des interventions touchant les pères dans le cadre de leur regroupement. Les commentaires qualitatifs à ce sujet évoquent par exemple :

Le Projet OCF-Paternité (...) a été influent pour nous lancer dans la réalisation de notre colloque régional [et pour] planifier l'action à venir en paternité dans [notre région], suite aussi à l'impact des formations par OCF-Paternité (...) et aux échanges interrégionaux favoriser (...) le Projet OCF-Paternité.

Toutefois, plusieurs répondants appuient sur la nécessité d'un financement public pour qu'une planification locale ou régionale d'action auprès des pères puisse être réalistement mise en œuvre.

**ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE DU SONDAGE AUPRÈS DE LA SECONDE
COHORTE D'OCF DU PROJET OCF-PATERNITÉ**

PROJET OCF-PATERNITÉ

Questionnaire - Sondage évaluation des effets - 2013-2014

Section 1

1 Numéro d'identification:

2 Région:

Date:

3 Depuis combien de temps votre organisme existe-t-il?

4 Combien d'employées/salariées y a-t-il actuellement dans votre organisme
5 (incluant temps plein, partiel, saisonnier et contractuel)?
6

	années
	personnes
	femmes
	hommes

Parmi la liste suivante, quelles sont les types de parents que votre organisme accueille régulièrement?

7 *Parents en attente d'un bébé*

8 *Parents avec un ou des enfants de moins de 2 ans*

9 *Parents avec un ou des enfants de 2 à 5 ans*

10 *Parents avec un ou des enfants d'âge scolaire*

11 *Parents avec un ou des adolescents*

12 *Parents en situation de monoparentalité*

13 *Parents en situation de séparation ou de divorce*

14 *Parents en situation de pauvreté*

15 *Parents issus de l'immigration*

16 *Autre (spécifiez):*

17 *Autre (spécifiez):*

	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)
	OUI	(1)		NON	(0)

18 Votre organisme reçoit-il actuellement du financement dans le cadre du programme du Ministère de la famille soutenant les initiatives en paternité dans les OCF?

☐ OUI ☐ NON

(1)

(0)

Si non, passez directement à la page suivante

19 Si oui, ce financement est-il de type :

☐ INDIVIDUEL

(1)

☐ EN GROUPE

(2)

Section 2

Selon nos informations, une ou plusieurs personnes de votre organisme ont participé au projet OCF-Paternité, entre septembre 2011 et juin 2013, dans le cadre des activités suivantes. Nous aimerions valider avec vous l'exactitude de ces renseignements.

Corrections

Soutien/accompagnement dans l'organisme:								
<u>20</u>	Individuel avec une personne de l'organisme:	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>21</u>	Dans le cadre d'un comité de travail:	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>22</u>	Dans le cadre de rencontres spéciales:	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
Ateliers de base:								
<u>23</u>	Premier	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>24</u>	Second	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>25</u>	Troisième	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
Ateliers spéciaux:								
<u>26</u>	Cœur de pères	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>27</u>	Pères immigrants	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>28</u>	Co-parentalité	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>29</u>	Partage d'expériences	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
Ateliers lors de rencontres nationales:								
<u>30</u>	Rencontres FQOCF	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>31</u>	Su-Père conférences	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
Soutien/accompagnement à un regroupement d'organismes communautaires Famille:								
<u>32</u>	Individuel avec une personne du regroupement:	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>33</u>	Dans le cadre d'un comité de travail:	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	
<u>34</u>	Dans le cadre de rencontres spéciales:	☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)	

Section 3

La présente section explore les retombées de la participation de votre organisme au projet OCF-Paternité dans la période entre septembre 2011 et juin 2013.

- 35 Retrouve-t-on des objectifs concernant spécifiquement les pères dans votre dernier plan d'action annuel ou votre dernière programmation d'activités?

☐ OUI (1) ☐ NON (0)

Si oui, pouvez-vous les nommer

- 36 Avez-vous nommé un ou une porteuse du "dossier paternité " dans votre organisme (par exemple, en modifiant la description de tâche d'un ou une employée)?

☐ OUI (1) ☐ NON (0)

Est-ce que le projet OCF-Paternité vous a permis d'expérimenter de nouvelles stratégies pour rejoindre :

- 37 Les pères directement (individuellement ou en groupe)?
- 38 Les pères et leurs enfants ensemble?
- 39 Les pères et les mères ensemble (les couples)?
- 40 Les pères à l'intérieur d'activités familiales?

☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)
☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)
☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)
☐	OUI	(1)	☐	NON	(0)

- 41 Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux la capacité de votre organisme à rejoindre les pères suite à votre participation au projet OCF-Paternité? (cochez une seule réponse)

Mon organisme n'a expérimenté aucun changement dans sa capacité à rejoindre les pères

Mon organisme arrive à rejoindre un peu mieux les pères

Mon organisme arrive à rejoindre beaucoup mieux les pères

☐	(0)
☐	(1)
☐	(2)

Décrivez ici chacune des activités qui touchent directement les pères dans votre organisme.

S'il y en a plus de cinq (5), décrivez les principales. Si vous n'avez aucune activité, passez directement à la page 8.

Activité 1

Description:

--

- 42 Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? (cochez une seule réponse)

Activité entre pères

☐	(1)
--------------------------	-----

Activité père-enfant

☐	(2)
--------------------------	-----

Activité père-mère

☐	(3)
--------------------------	-----

Activité familiale

☐	(4)
--------------------------	-----

- 43 Nombre de pères (individus et non présences) rejoints depuis juin 2012? (cochez une seule réponse)

Entre 1 et 9 pères

☐	(1)
--------------------------	-----

Entre 10 et 29 pères

☐	(2)
--------------------------	-----

Entre 30 et 49 pères

☐	(3)
--------------------------	-----

50 pères ou plus

☐	(4)
--------------------------	-----

- 44 Selon vous, quel impact l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?

Aucun	Faible	Moyen	Fort
☐	☐	☐	☐
(0)	(1)	(2)	(3)

Activité 2

Description:

--

45Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? *(cochez une seule réponse)*

Activité entre pères

--

(1)

Activité père-enfant

--

(2)

Activité père-mère

--

(3)

Activité familiale

--

(4)46Nombre de pères (individus et non présences) rejoints depuis juin 2012? *(cochez une seule réponse)*

Entre 1 et 9 pères

--

(1)

Entre 10 et 29 pères

--

(2)

Entre 30 et 49 pères

--

(3)

50 pères ou plus

--

(4)47Selon vous, quel impact l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?

Aucun	Faible	Moyen	Fort
<u>(0)</u>	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	<u>(3)</u>

Si vous n'avez pas d'autres activités à décrire, passez directement à la page 10.

Activité 3

Description:

48

Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? (cochez une seule réponse)

Activité entre pères

☐

(1)

Activité père-enfant

☐

(2)

Activité père-mère

☐

(3)

Activité familiale

☐

(4)

49

Nombre de pères (individus et non présences) rejoints depuis juin 2012? (cochez une seule réponse)

Entre 1 et 9 pères

☐

(1)

Entre 10 et 29 pères

☐

(2)

Entre 30 et 49 pères

☐

(3)

50 pères ou plus

☐

(4)

50

Selon vous, quel impact l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?

Aucun	Faible	Moyen	Fort
☐	☐	☐	☐
<u>(0)</u>	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	<u>(3)</u>

Si vous n'avez pas d'autres activités à décrire, passez directement à la page 10.

Activité 4

Description:

--

51Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? (cochez une seule réponse)

Activité entre pères	☐	<u>(1)</u>
Activité père-enfant	☐	<u>(2)</u>
Activité père-mère	☐	<u>(3)</u>
Activité familiale	☐	<u>(4)</u>

52Nombre de pères (individus et non présences) rejoints depuis juin 2012? (cochez une seule réponse)

Entre 1 et 9 pères	☐	<u>(1)</u>
Entre 10 et 29 pères	☐	<u>(2)</u>
Entre 30 et 49 pères	☐	<u>(3)</u>
50 pères ou plus	☐	<u>(4)</u>

53

Selon vous, quel impact l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?

Aucun	Faible	Moyen	Fort
☐	☐	☐	☐
<u>(0)</u>	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	<u>(3)</u>

Si vous n'avez pas d'autres activités à décrire, passez directement à la page 10.

54

Activité 5

Description:

Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? *(cochez une seule réponse)*

Activité entre pères

(1)

Activité père-enfant

(2)

Activité père-mère

(3)

Activité familiale

(4)

55

Nombre de pères (individus et non présences) rejoints depuis juin2012? *(cochez une seule réponse)*

Entre 1 et 9 pères

(1)

Entre 10 et 29 pères

(2)

Entre 30 et 49 pères

(3)

50 pères ou plus

(4)

56

Selon vous, quel impact l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?

Aucun	Faible	Moyen	Fort
(0)	(1)	(2)	(3)

Page 9

42

Décrivez ici chacune des activités qui touchent indirectement les pères dans votre organisme.

Il s'agit d'activités que l'organisme réalise avec d'autres personnes que les pères, mais qui portent sur le thème de la paternité ou le père.

S'il y en a plus de trois(3), décrivez les principales. Si vous n'avez aucune activité, passez directement à la page 13.

<u>57</u>	Activité 1 Description:												
	Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? <u>(cochez une seule réponse)</u>												
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Activité avec des mères</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">☐</td> <td style="width: 40%; text-align: center;"><u>(1)</u></td> </tr> <tr> <td>Activité avec des enfants</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;"><u>(2)</u></td> </tr> <tr> <td>Activité avec la communauté/population</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;"><u>(3)</u></td> </tr> </table>	Activité avec des mères	☐	<u>(1)</u>	Activité avec des enfants	☐	<u>(2)</u>	Activité avec la communauté/population	☐	<u>(3)</u>			
Activité avec des mères	☐	<u>(1)</u>											
Activité avec des enfants	☐	<u>(2)</u>											
Activité avec la communauté/population	☐	<u>(3)</u>											
<u>58</u>	Nombre de pères (individus et non présences) rejoins depuis juin 2012? <u>(cochez une seule réponse)</u>												
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Entre 1 et 9 personnes</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">☐</td> <td style="width: 40%; text-align: center;"><u>(1)</u></td> </tr> <tr> <td>Entre 10 et 29 personnes</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;"><u>(2)</u></td> </tr> <tr> <td>Entre 30 et 49 personnes</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;"><u>(3)</u></td> </tr> <tr> <td>50 personnes ou plus</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;"><u>(4)</u></td> </tr> </table>	Entre 1 et 9 personnes	☐	<u>(1)</u>	Entre 10 et 29 personnes	☐	<u>(2)</u>	Entre 30 et 49 personnes	☐	<u>(3)</u>	50 personnes ou plus	☐	<u>(4)</u>
Entre 1 et 9 personnes	☐	<u>(1)</u>											
Entre 10 et 29 personnes	☐	<u>(2)</u>											
Entre 30 et 49 personnes	☐	<u>(3)</u>											
50 personnes ou plus	☐	<u>(4)</u>											
<u>59</u>	Selon vous, quel <u>impact</u> l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?												
	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Aucun</td> <td style="width: 25%;">Faible</td> <td style="width: 25%;">Moyen</td> <td style="width: 25%;">Fort</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><u>(0)</u></td> <td><u>(1)</u></td> <td><u>(2)</u></td> <td><u>(3)</u></td> </tr> </table>	Aucun	Faible	Moyen	Fort					<u>(0)</u>	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	<u>(3)</u>
Aucun	Faible	Moyen	Fort										
<u>(0)</u>	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	<u>(3)</u>										

Si vous n'avez pas d'autres activités à décrire, passez directement à la page 13.

Activité 2

Description:

60

Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? (cochez une seule réponse)

Activité avec des mères

☐

(1)

Activité avec des enfants

☐

(2)

Activité avec la communauté/population

☐

(3)

61

Nombre de pères (individus et non présences) rejoins depuis juin 2012? (cochez une seule réponse)

Entre 1 et 9 personnes

☐

(1)

Entre 10 et 29 personnes

☐

(2)

Entre 30 et 49 personnes

☐

(3)

50 personnes ou plus

☐

(4)

62

Selon vous, quel impact l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?

Aucun	Faible	Moyen	Fort
☐	☐	☐	☐
<u>(0)</u>	<u>(1)</u>	<u>(2)</u>	<u>(3)</u>

Si vous n'avez pas d'autres activités à décrire, passez directement à la page 13.

Activité 3

Description:

--

63

Dans quelle catégorie cette activité peut-elle être classée? (cochez une seule réponse)

Activité avec des mères

	(1)
--	-----

Activité avec des enfants

	(2)
--	-----

Activité avec la communauté/population

	(3)
--	-----

64

Nombre de pères (individus et non présences) rejoints depuis juin 2012? (cochez une seule réponse)

Entre 1 et 9 personnes

	(1)
--	-----

Entre 10 et 29 personnes

	(2)
--	-----

Entre 30 et 49 personnes

	(3)
--	-----

50 personnes ou plus

	(4)
--	-----

65

Selon vous, quel impact l'accompagnement fourni par le projet OCF-Paternité a-t-il eu sur cette activité dans votre organisme?

Aucun	Faible	Moyen	Fort
(0)	(1)	(2)	(3)

Section 4

Indiquez jusqu'à quel point chacun des énoncés suivants décrit la situation actuelle de votre organisme.

66 Mon organisme (à travers les personnes qui y travaillent et les documents qu'il produit) utilise un vocabulaire qui est inclusif des pères (par exemple, dans les situations de séparation conjugale, éviter de parler de « l'ex » en parlant du père; préciser « pères et mères » dans les communications avec les familles)

Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

67 Mon organisme (à travers les personnes qui y travaillent et les documents qu'il produit) utilise un langage adapté à la réalité des pères.

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

68 Mon organisme s'assure de recueillir des renseignements complets sur le père dans les fiches d'inscription de ses membres ou dans les fiches requises par certaines activités

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

69 Des documents (affiches, vidéos, livres, articles) décrivant la réalité des pères sont accessibles aux familles de mon organisme.

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

		Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
<u>70</u>	L'environnement visuel de mon organisme est aussi invitant pour les pères que pour les mères (couleurs des murs, images sur les murs, revues appropriées, etc.)					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>71</u>	Mon organisme trouve des moyens de souligner la présence des pères parmi les familles qui le fréquentent (photos d'événements, bilan signalant leur participation, article dans le bulletin de l'organisme, etc.)					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>72</u>	Mon organisme s'assure de valoriser dans les médias l'importance spécifique du père autant que celle de la mère dans le développement des enfants (télé, radio, journaux locaux, revue municipale, etc.)					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>73</u>	Lorsqu'un poste s'ouvre dans mon organisme, la description de poste, l'entrevue ou le contrat d'embauche incluent des éléments qui touchent les pères dans les compétences recherchées et les tâches à effectuer.					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>74</u>	Mon organisme s'assure d'aborder le thème de la paternité dans des ateliers ou des activités destinées directement aux mères					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

75 Mon organisme dispose de moyens concrets permettant d'interpeler directement les pères pour les intégrer dans les activités destinées à l'ensemble des parents (activités familiales, halte-garderie, divers comptoirs, ateliers pour parents, joujouthèque, etc.)

Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

76 La conception ou la vision des pères est plutôt positive parmi les personnes qui travaillent dans mon organisme.

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

77 La conception ou la vision des pères s'est améliorée parmi les personnes qui travaillent dans mon organisme.

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

78 Les attitudes et les comportements envers les pères sont plutôt positifs parmi les personnes qui travaillent dans mon organisme.

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

79 Les attitudes et les comportements envers les pères se sont améliorés parmi les personnes qui travaillent dans mon organisme.

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

		Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
<u>80</u>	En général, les mères qui fréquentent mon organisme ont une vision et une attitude plutôt positives envers les pères.					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>81</u>	La vision et l'attitude envers les pères se sont améliorées parmi les mères qui fréquentent mon organisme.					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
	Au cours des derniers mois, est-ce que votre organisme a offert des activités de sensibilisation aux réalités des pères (sans compter la participation aux ateliers directement inclus dans le projet OCF-Paternité)					
<u>82</u>	Au personnel de l'organisme?		OUI	(1)		NON (0)
<u>83</u>	Aux membres du conseil d'administration?		OUI	(1)		NON (0)
<u>84</u>	Aux bénévoles de l'organisme?		OUI	(1)		NON (0)
<u>85</u>	Aux partenaires de l'organisme?		OUI	(1)		NON (0)

Les énoncés suivants portent sur le soutien que l'organisme donne à ses employés et bénévoles pour développer leurs habiletés d'intervention favorisant l'engagement paternel dans leur travail auprès des familles.

Indiquez jusqu'à quel point chacun d'eux décrit la situation actuelle de votre organisme

		Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
<u>86</u>	Mon organisme s'appuie sur des principes pour rejoindre les pères s'inspirant des travaux reconnus sur l'engagement paternel					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>87</u>	Mon organisme dispose d'une documentation portant sur des thèmes tels que la paternité, l'intervention auprès des pères, la relation père-enfant et la coparentalité					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>88</u>	Mon organisme s'assure d'offrir des activités de formation à ses travailleurs et travailleuses en lien avec l'intervention auprès des pères					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>89</u>	Mon organisme s'assure de créer de nouveaux outils ou d'adapter les outils habituels pour que les travailleurs et travailleuses soient soutenus dans leur intervention auprès des pères					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

90 En général, les travailleurs et travailleuses de mon organisme ont des attitudes positives et favorables à l'égard des réalités des pères

Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

91 Indiquez jusqu'à quel point vous estimez que le projet OCF-Paternité a permis d'améliorer, chez ses travailleurs et travailleuses, leur aisance à côtoyer des pères et à intervenir auprès d'eux (cochez une seule réponse)

L'aisance à travailler avec les pères ne s'est pas améliorée

L'aisance à travailler avec les pères s'est un peu améliorée

L'aisance à travailler avec les pères s'est moyennement améliorée

L'aisance à travail avec les pères s'est beaucoup améliorée

☐	(0)
☐	(1)
☐	(2)
☐	(3)

Les prochains énoncés concernent les collaborations de l'organisme avec d'autres OCF ou d'autres établissements sur le plan local ou régional en matière de paternité. Indiquez jusqu'à quel point chacun d'eux décrit la situation actuelle de votre organisme

		Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
<u>92</u>	Mon organisme est actif à explorer et réaliser des projets touchant la paternité avec des partenaires locaux ou régionaux					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>93</u>	Mon organisme participe à des activités de sensibilisation ou de formation commune, portant sur la paternité, avec les partenaires locaux ou régionaux					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>94</u>	Mon organisme est proactif à diffuser auprès de ses partenaires locaux et régionaux la documentation disponible sur l'évolution de la paternité, la relation pères-enfant et la coparentalité					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>95</u>	Mon organisme est proactif à amener le thème de la paternité aux tables de concertation auxquelles il participe					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>96</u>	Mon organisme s'assure de participer aux lieux de concertation locaux et régionaux portant sur la paternité					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

Les prochains énoncés concernent la place des pères à l'intérieur des structures de l'organisme. Indiquez jusqu'à quel point chacun d'eux décrit la situation actuelle de votre organisme

		Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
<u>97</u>	Mon organisme a mis en place des moyens concrets pour s'assurer de la présence de pères dans la liste de ses membres					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>98</u>	Mon organisme a mis en place des moyens concrets pour s'assurer de la participation des pères lors de son assemblée générale annuelle					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>99</u>	Mon organisme a mis en place des moyens concrets pour s'assurer de l'implication des pères au sein du conseil d'administration					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>100</u>	Mon organisme a mis en place des moyens concrets pour s'assurer de l'implication de pères au sein de ces divers comités					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)
<u>101</u>	Mon organisme a mis en place un comité de pères					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

102 Mon organisme a mis en place des moyens concrets pour consulter des pères à propos du contenu et de l'organisation de ses activités

Tout à fait en désaccord	Un peu en désaccord	Un peu en accord	Tout à fait en accord	Ne s'applique pas
(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

103 Mon organisme a mis en place des moyens concrets pour s'assurer de la présence de personnel masculin dans son équipe de travail

(1)	(2)	(3)	(4)	(9)

**ANNEXE 4 – QUESTIONNAIRE SUR LA CONCERTATION AUTOUR DES PÈRES
DANS LE CADRE DU PROJET OCF-PATERNITÉ**

QUESTIONNAIRE OCF-PATERNITÉ - CONCERTATION

Partie 1. IMPACT SUR LES OCF

<i>Les activités du projet OCF-Paternité ont eu un impact sur les OCF qui y ont participé sur le plan de :</i>	Tout à fait en désaccord	En désaccord	En accord	Tout à fait en accord	Ne sait pas
Leur capacité à se concerter autour des pères avec d'autres organismes locaux ou régionaux.					
Une plus grande inclusion des pères à l'intérieur de leur structure et de leurs activités régulières.					
L'adaptation de leurs pratiques auprès des familles tenant compte de la réalité des pères.					
Le développement de stratégies et d'outils novateurs pour rejoindre et intervenir auprès des pères.					

Partie 2. IMPACT SUR LE REGROUPEMENT

<i>Les activités du projet OCF-Paternité ont eu un impact sur votre regroupement sur le plan :</i>	Tout à fait en désaccord	En désaccord	En accord	Tout à fait en accord	Ne sait pas
De la précision ou l'ajout d'objectifs pour les pères au sein de votre regroupement					
De la réalisation d'activités communes favorisant la paternité au sein de votre regroupement					
De la planification de vos interventions en lien avec la paternité					